

• revue bimestrielle  
d'information  
et d'analyse

# politikā

juillet  
août  
2019

#14

## COMPRENDRE

### NOTRE

## DIPL

## MATIE



Decryptage de notre diplomatie  
Pourquoi notre diplomatie  
n'est-elle pas efficace?

Diplomatie économique  
Entre les mots et les maux

Football  
Quand les joueurs deviennent  
des ambassadeurs

Îles Éparses  
Une cogestion en gestation

Interview exclusive de Naina Andriatsitohaina  
Ministre des Affaires étrangères



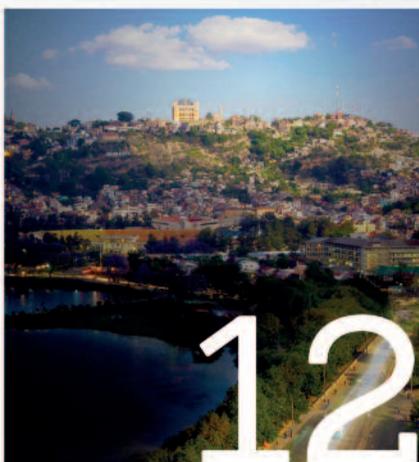
# Sommaire

## PRÉLUDE

3- Pas de Remondada

## POLIS

4- Législatives: une majorité présidentielle se dégage à l'Assemblée nationale  
8-Interviews: Christine Razanamahasoa et Olga Ramalason  
12-Élections: cap sur les communales  
14-Comprendre la diplomatie malgache: le blues diplomatique à l'ère des Oranges  
18-Interview: Naina Andriatsitohaina  
20-Diplomatie économique  
22-Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec): la crainte du sur-place malgache  
24-Asean: la tentation austronésienne  
26-Conflit territorial: des questions éparées sur les Îles Éparses  
28-Barea de Madagascar: Les ambassadeurs par excellence



## EKONOMIA

30-Carburant - Andry Rajoelina s'en va-t-en guerre  
33- Interview - Laurent Rajaonarivelo  
34- Salariat - Hausse et débats  
36- Interview: Vololona Rakotobe

## FOCUS

38-Violence basée sur le genre - En finir avec la culture du silence  
40-Interview: Kader Irchad Barry  
42-Lutte contre le changement climatique - Nécessité d'une réelle coordination des actions  
44-Biodiversité malgache - Cinq ans avant la fatalité !

## NOTA BENE

46- Panem et circenses : cela suffit-il?



# LE BLUES DIPLOMATIQUE

À L'ÈRE

DES



ORANGES

## prélude

« Ils ont remporté le match aller. Nous allons triompher au retour », avait promis le parti Tim. Le parti de Marc Ravalomanana avait espéré une « *remontada* » (le terme est employé dans le milieu du sport, il est d'origine espagnole tiré du verbe « *remontar* »), dont le football européen est coutumier depuis une certaine nuit d'automne à Barcelone. Pari raté. La « *remondada* » escomptée n'aura pas eu lieu. Et la promesse du TIM n'a été qu'une « *rodmondada* ». La plateforme présidentielle IRD a raflé la majorité dans un fauteuil. Le Tim doit se contenter d'un tabouret. Cependant d'autres formations envieraient bien ce tabouret de seize élus. C'est une juste récompense d'une constance militante indiscutable et d'une vision centrée sur son fondateur, malgré les échecs et les défections de tous bords.

Cependant, la victoire ou les matchs nuls enregistrés, vu que le Tim a dû partager les points dans l'ensemble des six arrondissements de la capitale, est un cache-misère. Les trucages électoraux, les imperfections du processus électoral ne doivent pas cacher un désaveu spectaculaire dans les autres régions de la Grande île. Le Tim paie sa stratégie incertaine et, sûrement, quelques erreurs de casting. Cependant, forte de seize élus, la formation Tim est une force de l'opposition sérieuse mue par certaines personnalités rompues aux joutes politiques. Le jeu démocratique a besoin d'un Tim fort et structuré, au sein d'une Assemblée nationale qui accorderait une place à une opposition constructive.

Mais que dire des autres partis? Ils se contenteront des miettes. Réduites à la portion congrue, ces formations politiques risquent de ne faire que de la figuration. Le HVM termine sans gloire l'équipée entamée sous l'ancien quinquennat. À la percée ravageuse des candidats indépendants s'est succédé le débordement fatal de l'abstentionnisme. La débâcle la plus spectaculaire a frappé d'anciens ministres de l'Administration précédente. C'est un fait : un mandat public n'assure pas automatiquement une légitimité politique auprès de l'électorat. D'une manière plus globale, il bien est dommage que certains candidats qui avaient privilégié clairement des idées durant leur campagne électorale, n'aient pas pu rallier l'Assemblée nationale. Mais ils ne doivent pas baisser les bras. Notre numéro hors-série consacré aux législatives a eu également d'excellents échos. Nous n'allons pas baisser les bras dans la mission de vulgarisation et de promotion des débats démocratiques.

Problème plus large, d'ailleurs : le recul du taux de participation globale. Les formations ont essayé tant bien que mal de mobiliser leurs sympathisants et les organisations de la société civile afin de mener des campagnes de sensibilisation, mais le mal est ailleurs. Peut-être qu'il est temps de recentrer les citoyens/votants vers le cœur de la vie de la Nation. Les législatives ont changé, sans réellement bousculer, le jeu politique dans la Grande île. L'Assemblée nationale oppose dorénavant trois pôles : l'IRD, le TIM et les indépendants. Ceux qui ont espéré une bipolarisation de la vie politique peuvent passer leur chemin... P

Pas de  
« *remondada* »



Andriamanambe RAOTO

4- Législatives : une majorité présidentielle se dégage à l'Assemblée nationale 8-Interviews : Christine Razanamahasoa et Olga Ramalason 12-Élections : cap sur les communales 14-Comprendre la diplomatie malgache : le blues diplomatique à l'ère des Oranges 18-Interview : Naina Andriatsitohaina 20-Diplomatie économique 22-Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec) : la crainte du sur-place malgache 24-Asean : la tentation austronésienne 26-Conflit territorial : des questions éparses sur les Îles Éparses 28-Barea de Madagascar : Les ambassadeurs par excellence



# Une majorité présidentielle confortable à l'Assemblée nationale

Une vague orange déferle sur l'Assemblée nationale. Les résultats des législatives du 27 mai ouvrent la voie royale au président Andry Rajoelina de manœuvrer à sa guise pour la mise en œuvre de son programme. Le parti Tiako i Madagasikara (TIM) et le Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM) figurent parmi les grands perdants du scrutin.



Iloniaina Alain

**L**e bilan est sans appel. Les résultats publiés par la Haute cour constitutionnelle (HCC) accordent 84 sièges à l'alliance présidentielle, Isika miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD). La plateforme autour du Tiako i Madagasikara (Tim) rafle 16 sièges alors que les élus qui portent l'étiquette «*indépendant*» sont au nombre de 46. Les quatre derniers sièges reviennent à des partis comme le Rassemblement pour le parti social-démocrate (RPSD) de Jean-Eugène Voninahitsy ou encore le Malagasy tonga saina (MTS) de Rolland Ratsiraka, qui obtiennent chacun un siège.

### RÉSERVOIRS ÉLECTORAUX

Les enseignements de ces résultats, sont clairs. L'alliance, composée entre autres, du parti Tanora malagasy vonona (TGV), celui du Malagasy miara-miainga (MMM) ou encore celui du Hiaraka isika, dispose d'une majorité confortable, largement au-delà de 76 sièges, sur les 151 que compose l'Assemblée nationale. «*Cela veut dire qu'il est plus facile de mettre en œuvre le projet Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) [ le projet présidentiel]*», affirme Johnny Rakotoarisoa, candidat élu dans la circonscription d'Ambohidratrimo. Le Tim, deuxième force politique, est largué en s'adjudgeant moins de sièges que lors de la dernière législature. Il n'arrive pas à fructifier les résultats de la présidentielle de décembre 2018 durant laquelle son fondateur, Marc Ravalomanana, est arrivé au second tour. La formation politique est même distancée dans des circonscriptions considérées comme ses fiefs. Dans certains cas, elle n'arrive pas à garder ses réservoirs électoraux acquis lors de la présidentielle dans les zones périphériques autour d'Antananarivo, pour ne citer que le cas des régions de Bongolava, de Vakinankaratra, voire dans des districts comme Manjakandriana. «*Le parti a failli lors du choix des candidats*», regrette un

observateur averti de la vie politique.

### INFLUENCE

Entretemps, la stratégie mise en place par le clan Rajoelina n'est pas non plus étrangère à la baisse des résultats du TIM, ou la performance de l'IRD, c'est selon. L'Exécutif avait réussi à faire passer la modification du mode de scrutin prévu dans la loi sur l'élection des députés de l'Assemblée nationale. Le passage d'un scrutin majoritaire à un tour à une proportionnelle à plus forte moyenne permet aux tenants de réduire l'influence du parti de Marc Ravalomanana, mieux implanté dans ces circonscriptions. Faisant d'une pierre deux coups, le choix donne également au pouvoir en place de se faire représenter dans des grandes villes. Les députés «*indépendants*» seront encore de la partie. Certains d'entre eux étaient issus de l'IRD, du Tim ou encore du HVM. «*Il y avait ceux qui étaient éliminés lors de l'élection primaire du parti qui ont tenté leur chance, tout comme des candidats HVM qui n'ont pas osé porter la couleur de leur parti*», croit savoir Paul Bert Rahasimanana, alias Rossy, candidat-député issu de la plateforme présidentielle. De son côté, l'ancien parti au pouvoir, voit son influence fondre comme neige au soleil. Aucun candidat sous la bannière de la formation politique de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina ne franchira la porte de Tsimbazaza. Le président du Sénat, Rivo Rakotovoao, son président, glisse la «*peur*» des hommes et des femmes du parti de se porter candidat du HVM avant d'assurer que son parti «*aura des députés*», élus sous d'autres couleurs, à la chambre basse, évitant d'en préciser le nombre.

### DOMINANCE IRD

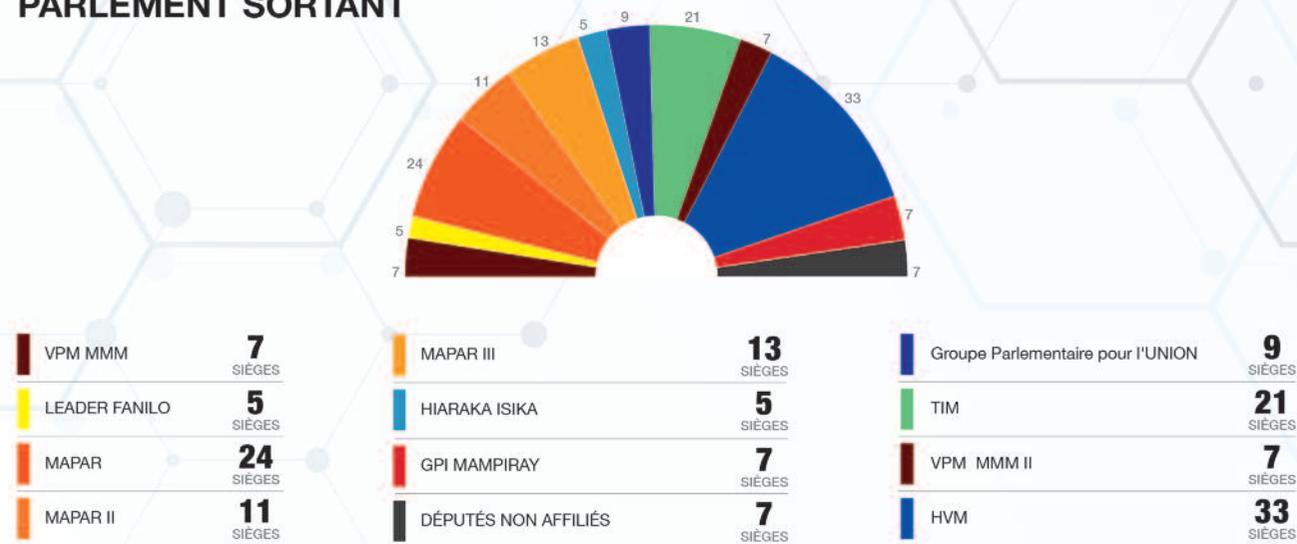
La composition de l'Assemblée nationale à dominance IRD répond à l'argument de la Haute cour constitutionnelle (HCC) dans son avis du 18 février 2018 pour découpler la présidentielle et les législatives. Elle avait

indiqué que «*dans la logique institutionnelle du régime semi-présidentiel, la majorité parlementaire a pour vocation première le soutien de la politique présidentielle*». La juridiction constitutionnelle affirme que «*les élections législatives deviennent une élection que confirme le résultat de l'élection présidentielle et dont la principale fonction est l'élection d'une majorité acquise au Président de la République, lui donnant les moyens de gouverner*». Du coup, la deuxième option de «*cohabitation*» prévue par les hauts conseillers dans l'avis de la Cour ne tient pas, du moins pour la dernière réputation. Celle-ci pourrait être une possibilité pour une élection à mi-mandat, et non pour celle en début de mandat. Dans cette lignée, la majorité présidentielle à Tsimbazaza a encore des chances de s'agrandir. À entendre Paul Bert Rahasimanana, la possibilité de voir des députés «*indépendants*» rallier le camp de la majorité présidentielle est réelle. Le président du Sénat ne se fait pas d'illusion sur cette éventualité. «*Cela veut dire que les hommes politiques malgaches ne sont pas encore mûrs politiquement. Le manque de conviction politique est encore palpable*», soutient Rivo Rakotovoao pour évoquer le nomadisme politique qui règne à Madagascar.

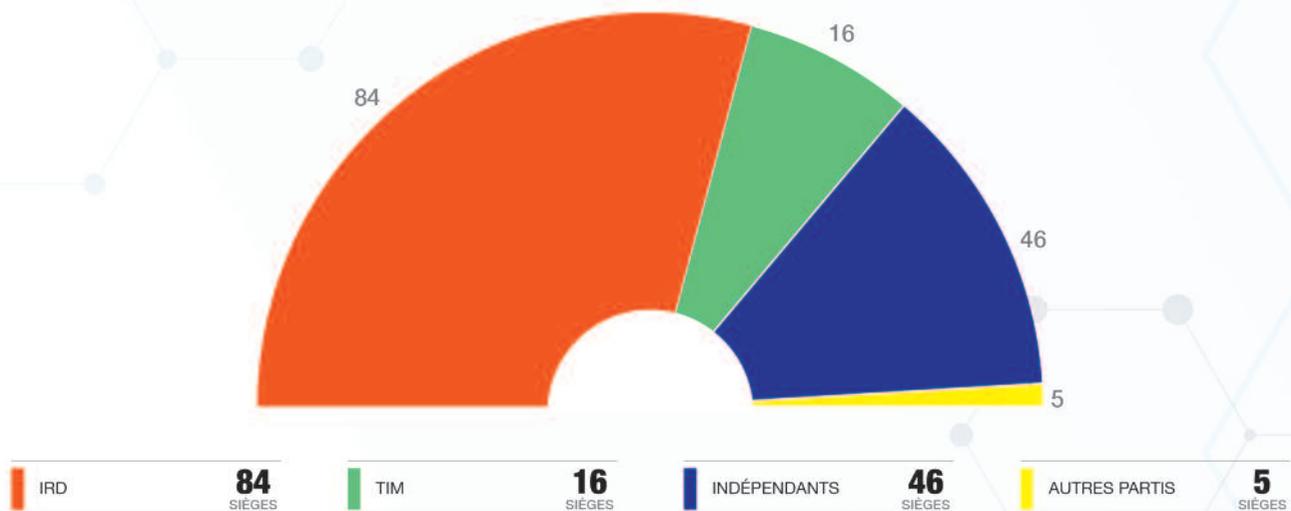
### OPPOSITION

Néanmoins, il trouve un intérêt dans la situation actuelle. «*Le pouvoir aura une majorité stable et il n'y aura pas d'appréhension concernant le retour des événements déstabilisants*», déclare-t-il, faisant référence à la majorité à géométrie variable à l'Assemblée nationale et les plusieurs tentatives de déchéance et de censure contre le président de la République Rajaonarimampianina et son gouvernement. Rossy tente pourtant de rassurer «*qu'il n'y aura pas de pensée unique*» dans une Chambre basse «*qui ne sera pas une chambre d'enregistrement*». «*Le programme général*

## PARLEMENT SORTANT



## NOUVEAU PARLEMENT



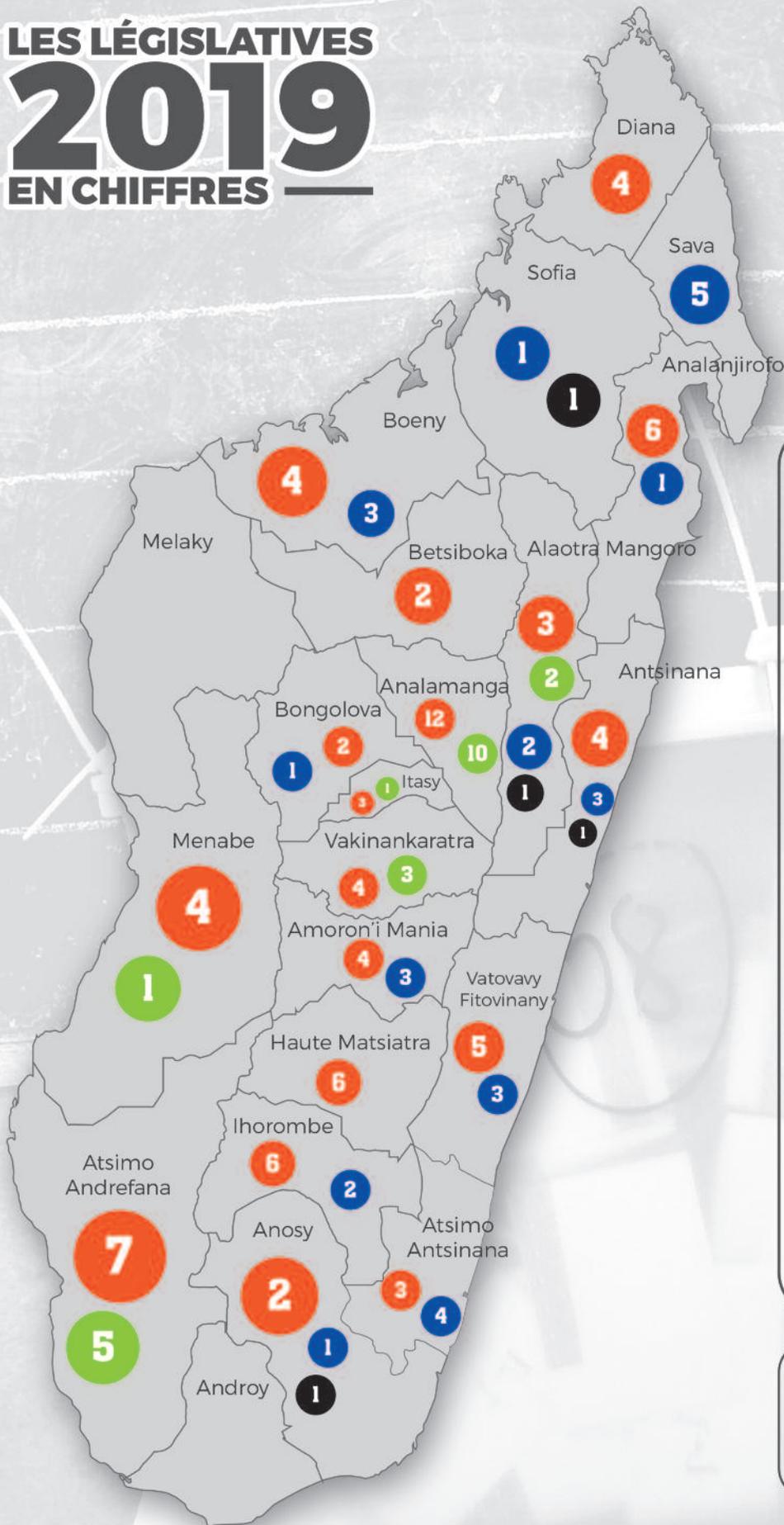
de l'État et connu et est validé, soutenu à l'Assemblée nationale. Mais il ne faut pas oublier que les députés auront également à régler des problèmes dans leur circonscription respective», argue-t-il. Le député, élu dans le quatrième arrondissement, explique que cela dépend de la personnalité des uns et des autres. «En tout cas, nous, nous allons jouer notre rôle», promet-il, concernant le contrôle de l'Exécutif. «De toutes façons, l'opposition sera là. Certains ne se manifestent pas encore, espérant un rapprochement avec le pouvoir. Mais ils vont sortir de leur tanière tant que celui-ci ne se fera pas, pour une raison ou une autre», lâche le parlementaire après avoir suggéré sur la réforme de la société politique, entre autres, la réduction obligatoire du nombre des partis.

### QUESTION DE REPRÉSENTATIVITÉ

Pour les candidats du TIM, les résultats provisoires ne reflètent pas la réalité. «De nombreuses irrégularités sont constatées et des doléances sont entendues un peu partout durant le scrutin», regrette le candidat-député Maminiaina Rabenirina, du Tim. «La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) rejette la balle du côté de la Haute cour constitutionnelle (HCC)», déplore-t-il. L'un des aspects préoccupants du scrutin est le taux de participation. Certes, celui-ci a finalement avoisiné les 40 %. «Mais il ne faut pas oublier que celui-ci frôle les 20 % soit les 18 % dans certaines circonscriptions», alerte Mahamoudou Ndriandahy, issue de la Plateforme nationale des organisations de la société civile de Madagascar (PNOSCM), concernant le cas des députés «mal élus». Le membre de la société civile malgache tente

de tirer la sonnette d'alarme sur ce point. «Il faut se pencher sur ce problème, car si les gens ne daignent pas aller voter, c'est qu'il y a une raison. Ils entendent des histoires de fraudes, de corruption, d'inégalité de chance des candidats. Il devrait y avoir un critère pour qu'on puisse admettre l'élection d'un député», conclut Mahamoudou Ndriandahy, soulevant la question de représentativité. Derrière la victoire écrasante de la plateforme présidentielle, une source proche de l'IRD concède en coulisse que le faible taux de participation des électeurs n'est et ne sera pas occulté. «Il faut réfléchir à cette situation», glisse-t-elle. Dans une certaine mesure, cette prise de conscience est partagée par Rivo Rakotovoao. «Il semble qu'il y ait désaffection de la population sur la chose politique. Et ce n'est pas bon pour la démocratie», soutient-il. P

# LES LÉGISLATIVES 2019 EN CHIFFRES



BUREAUX DE VOTE

**25 388**



ÉLECTEURS

**10 302 194**



TAUX DE PARTICIPATION

**31 %**

**79,4 %**

des bureaux électoraux ont ouvert à 6 heures

**98,4 %**

des bureaux électoraux ont reçu le matériel de vote sensible à leur disposition à l'heure d'ouverture

**2,9 %**

des bureaux électoraux ayant connu des actes de violence et/ou troubles durant le jour du scrutin

**56%**

le taux le plus élevé à Ambositra

**10%**

les taux les plus bas Ankazobe et d'Ambovombe

TIM

IRD

INDEPENDANTS

AUTRES

# « Nous sommes légitimes malgré le faible taux de participation »

Présidente de l'Assemblée nationale, Christine Razanamahasoa fait partie de la garde rapprochée de Andry Rajoelina. Élué facilement dans sa circonscription et militante fidèle, elle aura sa « revanche » auprès de l'Assemblée nationale. Nous sommes allés à sa rencontre pour décrypter la majorité Orange et les autres sujets brûlants qui l'attendent durant la seconde législature de cette quatrième République.



Raoto Andriamanambe

## CHRISTINE RAZANAMASOAO

Député élue à Ambatofinandrahana, présidente de l'Assemblée nationale

### L'IRD A OBTENU LA MAJORITÉ AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Y AURA-T-IL RÉELLEMENT UNE RUPTURE AVEC LES ANCIENNES PRATIQUES ?

Oui. J'ai prôné le changement. Je compte entreprendre et réaliser l'objectif que je me suis fixée avec les 73 députés qui ont milité sur la Place du 13-Mai. Les 73 députés avaient opté pour le changement et pour la fin des pratiques malsaines, comme les pratiques de la "mallette" à l'Assemblée nationale. Certes, nous sommes en apprentissage de la démocratie, mais la mise en place d'un véritable État de droit requiert le changement, à commencer par l'application du principe d'intégrité à l'Assemblée nationale. Nous avons combattu la corruption et d'autres pratiques. Il faut aussi lutter contre la léthargie des membres de l'Assemblée nationale. Le Parlement devrait être beaucoup plus dynamique dans le domaine de la productivité législative.

### FORMER LES ASSISTANTS PARLEMENTAIRES, REVOIR L'EFFECTIF DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE... BEAUCOUP DE CITOYENS, D'OBSERVATEURS, DE PARLEMENTAIRES EUX-MÊMES, RÉCLAMENT DES RÉFORMES DANS L'ASSEMBLÉE NATIONALE. LE FERIEZ-VOUS ?

À l'image des parlements des pays qui appliquent la vraie démocratie républicaine,

le renforcement des capacités des assistants parlementaires ainsi que la révision de l'effectif de l'Assemblée nationale devraient être faits si on veut vraiment avoir une Assemblée nationale malgache crédible. Les

“

La mise en place d'un véritable État de droit requiert le changement, à commencer par l'application du principe d'intégrité à l'Assemblée nationale

assistants parlementaires ne sont pas de simples émissaires ou de simples facteurs pour effectuer certaines missions ici et là.

Ils doivent jouer le rôle de guide législatif, de concepteurs et de conseillers du député. Les élus n'ont pas forcément le même niveau d'instruction requis. À l'Assemblée nationale, j'avais requis un certain niveau d'études pour pouvoir se présenter aux législatives mais, malheureusement, ma proposition n'a pas été retenue.

LA RELATION ENTRE LES PARLEMENTAIRES ET L'ADMINISTRATION A ÉTÉ TROP SOUVENT RÉGIE PAR LA PEUR DE L'ADMINISTRATION D'INTERPELLER LES



# « Pour nous, la déception est totale »

La sénatrice et secrétaire générale du parti Tiako i Madagasikara (Tim) annonce la décision de la formation politique d'endosser le costume de l'opposition et promet de jouer le rôle de garde-fou à l'Assemblée nationale.



Iloniaina Alain

**OLGA RAMALASON**

Secrétaire générale du Tim

arrondissement. D'autres électeurs ont pu voter plusieurs fois. Ce qui fait que les législatives ne reflètent pas vraiment le choix du peuple. Plusieurs candidats d'État n'ont pas fait de propagande, mais ils sont élus. Nous avons aussi reçu bon nombre de doléances relatives à des pressions faites sur des fonctionnaires, comme cela a été le cas à Ambalavao.

Nous avons présenté 109 candidats et avons tablé pour l'élection de la moitié de ceux-ci. Mais comme je vous ai dit, il y avait beaucoup d'anomalies dans la gestion du scrutin. Pour nous, la déception est totale. Nous sommes étonnés que le président de la République ait annoncé l'élection de plus de 80 députés en sa faveur lors de son déplacement à Paris juste après les élections alors que, nous, ici, nous n'en savons rien.

## COMMENT ANALYSEZ-VOUS LES RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES ?

Nous sommes déçus par la manière dont on a géré les élections. On voit bien qu'il y avait des irrégularités, des injustices. La centaine de requêtes déposées à la Haute cour constitutionnelle (HCC) en témoigne. Je prends l'exemple de la liste électorale. Plusieurs électeurs ont été inscrits lors de la présidentielle, mais ne figurent plus sur la liste lors des législatives. Cela a, par exemple, été le cas dans le cinquième

## DES CANDIDATS TIM SONT BATTUS DANS DES ZONES RÉPUTÉES ÊTRE VOTRE FIEF. N'Y-A-T-IL PAS UNE PART DE RESPONSABILITÉ DU PARTI DANS CES RÉSULTATS ? UNE RESPONSABILITÉ COMME DANS LE CHOIX DES CANDIDATS, PAR EXEMPLE ?

Le dialogue existe au sein du parti. Nous avons écouté l'aspiration de notre base. Il n'y avait pas d'exclusion. Nous avons procédé à des primaires en nous basant sur plusieurs critères dont le respect de l'éthique, l'implication au niveau de la formation politique et le comportement des candidats au sein de la société. Dans certains cas, le bureau politique a dû intervenir pour régler des situations exceptionnelles et faire respecter la discipline dans le choix des candidats.

## QUELS POURRAIENT ÊTRE L'IMPACT DE CES RÉSULTATS ?

## DANS LA CONFIGURATION ACTUELLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, QUELLES POURRAIENT ÊTRE LES CONSÉQUENCES DE CES RÉSULTATS ?

Nous assumons toujours notre responsabilité. Nous maintenons l'équilibre des pouvoirs et nous allons l'assumer à l'Assemblée nationale. Nous nous érigeons en opposition. D'ailleurs, c'est tout à fait naturel. Nous allons nous comporter de manière à servir de modèle en matière de pratiques politiques. Nous allons nous battre pour que les principes démocratiques soient appliqués dans la gestion des affaires nationales. Nous allons tout mettre en œuvre pour que le statut républicain de Madagascar soit une réalité.

## DANS LA PRATIQUE, QUELLES POURRAIENT ÊTRE LES INITIATIVES CONCOCTÉES PAR LE TIM POUR RÉALISER CES PROMESSES ?

Nous n'allons pas nous opposer bêtement

## DÉPUTÉS. CES DERNIERS, MOTIVÉS PAR UN FORT ÉGO, NE VONT JAMAIS ALLER VOIR L'ADMINISTRATION. COMMENT SE DÉROULERA VOTRE COLLABORATION AVEC L'ADMINISTRATION ET LES PARLEMENTAIRES ?

C'est toute une question de légitimité ! C'est ce qui explique l'attitude des parlementaires vis-à-vis de l'Administration. Parfois, les considérations se résument ainsi : " Vous n'êtes pas élu, moi je suis élu. Je représente le peuple. J'ai la légitimité totale et, en même temps, je suis législateur ". Cependant, les députés ne doivent pas oublier qu'il y a une question de minimum de technicité. Tout est question de dosage, dans les différentes approches. Le but est d'aboutir à un résultat toujours positif.

## VOUS AVEZ ÉVOQUÉ LA LÉGITIMITÉ. QUAND ON VOIT UN TAUX DE PARTICIPATION AUSSI FAMÉLIQUE, ÉTIEZ-VOUS LÉGITIMEMENT ÉLUE ?

Si on regarde le passé, à Madagascar, le taux de participation de la présidentielle est toujours élevé par rapport au taux de participation des législatives. C'est récurrent. Cependant, avant de pouvoir siéger à l'Assemblée nationale, il faudrait passer par cette légitimité, quand bien même le taux de participation n'est pas assez élevé. Le problème est d'ordre civique. La population malgache n'a pas le même engouement en matière d'élection présidentielle par rapport aux élections législatives. Dans certaines circonscriptions, cependant, le taux de participation est élevé, par exemple la commune d'Ambatofinandrahana, par rapport aux autres communes environnantes. Les électeurs, surtout dans les zones rurales, font passer avant tout leurs activités quotidiennes avant une élection.

## VOUS DIREZ QUE LA RESPONSABILITÉ EST PARTAGÉE ENTRE D'UNE PART, LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES PARTIES POLITIQUES, D'AUTRE PART, AUSSI ET L'INSTITUTION DANS CETTE DÉBÂCLE CITOYENNE ?

Je pense bien que si chacun joue effectivement le rôle qui lui incombe en matière de civisme et de politique, alors les électeurs viendront prendre part aux élections. Il n'est pas aisé de dynamiser la masse populaire et la masse silencieuse qui n'est pas nombreuse. Mais il appartient toujours à ceux qui sont élus – ceux qui représentent la légitimité – de faire preuve d'une détermination à la redynamisation de cette masse silencieuse. Qu'est ce qui pourrait alors la redynamiser ? La réalisation des projets ou des programmes qui ont été

# “

## La gestion des députés indépendants et des groupes parlementaires s'effectue par la pratique des alliances politiques.

présentés. N'oublions pas que, même si cette masse est silencieuse, elle est très attentive aux réalisations concrètes. Alors s'il y a la concrétisation dans les temps, je pense que cette masse bougera, mais toujours à un tempo progressif relativement lent.

## LES ÉLECTEURS, LES CITOYENS, MÊME CEUX QUI N'ONT PAS VOTÉ AURONT ASSUREMENT UN CEIL SUR VOUS. COMMENT ALLEZ-VOUS GÉRER L'ABSENTÉISME PARLEMENTAIRE ? ALLEZ-VOUS IMPOSER ENFIN UNE VRAIE DISCIPLINE PARCE QUE LÀ, VOUS AVEZ L'OCCASION DE FAIRE BOUGER UN ENSEMBLE, LA MASSE DE CEUX QUI ONT ÉTÉ ÉLUS SUR LA PLATEFORME PRÉSIDENTIELLE, ALLEZ-VOUS METTRE QUAND MÊME UNE VRAIE DISCIPLINE SUR CELA ?

Cette pratique absentéiste est fâcheuse. Il faudrait inculquer aux députés le sens de la responsabilité dans l'adoption des textes qui seront présentés à l'Assemblée nationale. Les élus ont aussi besoin d'un renforcement de capacité, qui viendra, par exemple, des partenaires techniques et financiers. Puis, une prise de conscience des députés sur leurs vrais rôles est nécessaire. Ils représentent Madagascar et sa population. Une discipline, non pas rigoureuse, mais responsable doit être établie.

## LE CONSEIL POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTÉGRITÉ (CSI) AVEC L'APPUI DU PNUD ET DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT, ÉLABORE UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES DÉPUTÉS. QUI SERA GARANT DE SON RESPECT, VU QU'IL S'INSCRIT SUR UN ORDRE PLUTÔT MORAL QUE JURIDIQUE ? CAR, DURANT LA PRÉCÉDENTE LÉGISLATURE, NOUS AVONS PERTINEMMENT OBSERVÉ QUE

## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR AVAIT ÉTÉ RÉGULIÈREMENT FOULÉ AUX PIEDS...

Premièrement on ne peut ni comparer ni faire référence à la précédente législature durant laquelle tout a été confondu. La séparation des pouvoirs a été bafouée : l'Exécutif a empiété notablement sur les plates-bandes du législatif. Le législatif était aussi devenu une boîte aux lettres sous les directives de l'Exécutif. Cela fait partie exactement des motifs du mouvement des 73 Députés pour le changement. Je salue la naissance du code d'éthique et de déontologie des députés, mais de prime abord, il faudrait d'abord faire comprendre aux députés qu'un code ou une loi qui est voté, est appelé à être respecté. Être sur les bancs de l'Assemblée nationale ne suffit pas, nous sommes légitimés par nos électeurs. Un législateur ne peut pas afficher une certaine réticence quant au respect d'une loi adoptée.

## VOUS AVEZ ÉVOQUÉ LA PRÉCÉDENTE LÉGISLATURE, MAIS L'IRD EST MAJORITAIRE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. N'EST-CE PAS CETTE CONFIGURATION QUI REPRÉSENTE LE PLUS DE RISQUE QUE LA SÉPARATION DES POUVOIRS SOIT BAFOUÉE ET QUE L'ASSEMBLÉE NATIONALE NE DEVIENNE QU'UNE BOÎTE AUX LETTRES ET UNE CHAMBRE D'ENREGISTREMENT ?

Le président de la République a été élu pour sa politique de changement des pratiques qui ont nui à la mise en place d'une véritable démocratie républicaine. Je pense que si nous le soutenons dans la réalisation de ses "velirano", les pratiques de l'ancienne législature n'auront plus leur place. Je suis une fervente disciple de la démocratie républicaine. Je ne pense pas qu'il y aurait un recul même si notre majorité est absolue à l'Assemblée nationale.

## COMMENT ALLEZ-VOUS GÉRER LES DÉPUTÉS INDÉPENDANTS ET TRAVAILLER AVEC EUX ?

C'est pour cela que nous nous sommes efforcés à obtenir la majorité absolue. Elle est stable et elle est régie par l'article 72 de la Constitution. Mais le problème se pose avec les indépendants. La candidature des députés indépendants favorise le retournement de vestes et la transhumance politique. Ils vont créer leurs groupes parlementaires qui doivent également appliquer et respecter l'article 72 de la Constitution. Mais la gestion des députés indépendants et des groupes parlementaires s'effectue par la pratique des alliances politiques.

## LAISSERIEZ-VOUS VRAIMENT L'OPPOSITION S'EXPRIMER AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE

## NATIONALE ET SE STRUCTURER LIBREMENT ?

La Constitution accorde une place de vice-président de l'Assemblée nationale au chef de l'opposition qui aura sa tribune et dirigera des séances. Cela s'inscrit dans la vraie démocratie républicaine. Nous ne pouvons pas museler l'opposition. Et c'est par ce jeu démocratique qu'on trouvera si le régime est à même d'affronter une forte opposition.

## SUR UN POINT PRÉCIS, ADOPTERIEZ-VOUS LA LOI SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES, MÊME SI ELLE POURRAIT BOUSCULER CERTAIN ENTOURAGE DU PRÉSIDENT LUI-MÊME ?

De toute façon, nous avons opté pour la mise en place d'un véritable État de droit. Le respect du droit et de la loi est le garant de la stabilité d'un régime. Je ne vois pas pourquoi nous ne voterons pas cette loi sur le recouvrement des avoirs illicites.

## QUEL EST VOTRE AVIS SUR LE SORT DES ANCIENS DÉPUTÉS ?

L'assainissement fait partie de la garantie du succès et de la marche d'une vraie démocratie républicaine.

## REMETTEZ-VOUS EN CAUSE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE TANT DÉCRIÉE ? ALLEZ-VOUS ENLEVER CERTAINES PRÉROGATIVES QUE LES DÉPUTÉS ONT TOUJOURS EUES EN ABUSANT DE CETTE IMMUNITÉ ?

Si on regarde bien les dispositions légales sur l'immunité parlementaire, je crois que c'est quand même bien balisé. Une immunité à outrance nuirait. Je crois que les dispositions législatives sont de vraies balises. P

au gouvernement. Nous allons élever le niveau des débats lors de l'examen et de l'adoption des propositions et des projets de loi. En matière de pratique parlementaire, nous pensons qu'il

“

Nous sommes minoritaires, mais nous comptons convaincre les députés indépendants d'adopter la même attitude que nous

faut restaurer la crédibilité de cette institution qu'est l'Assemblée nationale. Les députés doivent faire preuve d'assiduité car il s'agit du développement du pays. Nous serons un modèle en matière d'assiduité. Les parlementaires ne sont pas des enfants. Ils ne doivent pas attendre qu'il y ait sanctions pour bien se comporter. Mais naturellement, il devrait y avoir un suivi de la présence des députés qui devraient déboucher sur la retenue d'une partie des indemnités des absentéistes.

## CRAIGNEZ-VOUS QUE L'ASSEMBLÉE NATIONALE NE DEVIENNE UNE CHAMBRE D'ENREGISTREMENT ?

Nous avons eu certaines expériences lors de la précédente législature. Des leçons devraient en être tirées pour que les élus puissent privilégier l'intérêt général. Nous serons là pour convaincre les parlementaires d'aller dans ce sens-là. Certes, nous sommes minoritaires, mais nous comptons convaincre les députés indépendants d'adopter la même attitude que nous et de collaborer avec nous pour l'intérêt général. Nous espérons que les parlementaires indépendants tirent la leçon du passé. Certes, il se pourrait qu'il y ait des élus qui vont basculer dans le camp du pouvoir, mais cet intérêt n'est pas non plus gratuit. Nous élus avons suivi une série de formations et d'ateliers lorsqu'ils étaient candidats. Désormais, tous les textes à examiner au Parlement seront examinés minutieusement par les députés et les experts au niveau du quartier général du Tim pour pouvoir disposer de meilleures lois pour notre pays. Ce ne sera pas aisé, mais il faut que nous prenions notre responsabilité. Nous n'hésiterons pas à dénoncer ce qui ne va pas.

## DES POLÉMIQUES AUTOUR DE L'HISTOIRE DE MALLETTES AVAIENT POLLUÉ LA DERNIÈRE LÉGISLATURE. COMMENT FAUT-IL FAIRE POUR

## ÉVITER CE GENRE DE SITUATION ?

Il s'agit d'une question d'éthique et de prise de conscience. Il faudra prendre des mesures pour dissuader les tentatives de corruption. Nous n'allons pas nous ériger en obstacle pour le développement du pays. Nous allons bien examiner les projets et propositions de loi. Nous allons les voter si nous pensons que c'est le meilleur choix pour le pays. Mais il ne faut pas faire pression pour l'adoption des textes que nous ne pensons pas être bons pour la Nation. Nous insistons sur la formation, la lutte contre la corruption et l'engagement des députés allant dans ce sens.

## MAIS LE PARLEMENT, Y COMPRIS LE SÉNAT DONT VOUS FAITES PARTIE, A-T-IL LES MOYENS DE JOUER PLEINEMENT SON RÔLE ?

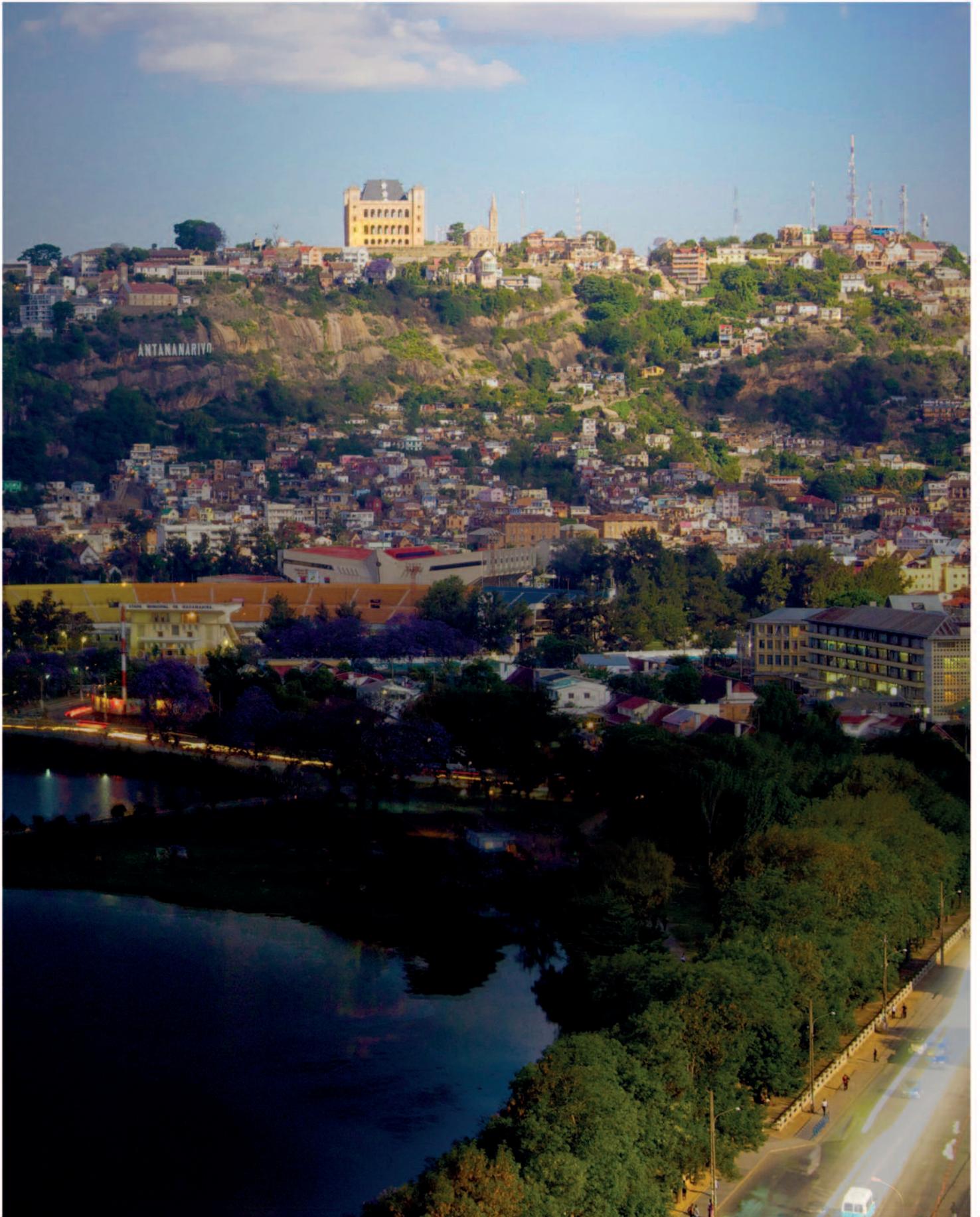
Pour rappel, la composition du Sénat ne reflète pas vraiment le choix du peuple compte tenu des manœuvres orchestrées lors des sénatoriales. Malheureusement, un pouvoir érigé dans ce contexte reste fragile. Ceci étant, des sénateurs avaient lancé un clin d'œil au président de la République lors de son élection. Mais après la tentative de dissoudre la Chambre haute par le biais d'un référendum constitutionnel, et la volonté de réduire le nombre de ses membres, ces parlementaires-là ont compris la situation. Nous ne serons pas un blocage pour le développement du pays. Cela ne veut pas dire que nous allons nous laisser faire. Je suis la seule sénatrice du Tim au Sénat, dominé par le HVM, mais cela ne m'a pas empêchée de m'exprimer pour jouer le rôle de conseil et de garde-fou. P

## Certains indépendants prêtent (déjà) allégeance

À peine leur élection a-t-elle été confirmée par la HCC, quelques députés ont décidé d'abonder dans le sens de l'Administration Rajoelina. Lors d'une conférence de presse organisée début juillet dans la capitale, une trentaine de députés élus sous la bannière indépendants ont annoncé leur soutien indéfectible au programme du président de la République IEM et, entre les lignes, leur soutien à l'Administration. Ils ont également affirmé leur volonté d'ériger un groupement parlementaire. Parmi les députés qui composent ce nouveau groupement politique, les anciens ministres de Hery Rajaonarimampianina, à l'instar de Marie Monique Rasoazanana (Ambositra), Neypatraiky André Rakotomamonjy (Ihosy), Eléonore Johasy Raharisoa (Vangaindrano) ou encore Narson Rafidimanantsoa (Antanifotsy), figurent en bonne position.

Cependant, ces figures de proue de l'ancienne administration ont déclaré haut et fort qu'elles ont la volonté de travailler avec d'autres groupements politiques et parlementaire. Les députés réunis sous ce groupement parlementaire estiment qu'ils ne sont pas tenus de suivre un règlement politique régissant leur statut à l'instar du mandat impératif des députés, qui s'applique aux parlementaires élus sous la bannière d'un parti politique.

-----R.A.



© Toky Rajaona

# Élections

## Cap sur les communales

Rideau sur les législatives. Les prochaines étapes concernent maintenant les communales. Le mandat des maires se terminera au mois de juillet. La Ceni voudrait que les communales se tiennent en octobre.



Hilda Hasinjo

« **E**n cas de vacance du poste de maire, l'Exécutif a le droit de nommer un président de délégation spéciale (PDS) à qui seront attribuées les tâches pendant l'inoccupation du poste. Entre temps, les élections pourront être organisées », explique de prime abord Fano Rakotondrazaka, rapporteur général de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

### CONVOCATION

La Ceni a déjà annoncé il y a quelques mois que les communales pourraient avoir lieu fin juillet, avant de proposer la date du 28 octobre. Le dépôt des dossiers de candidature se déroulerait du 20 juillet au 3 août, et la liste officielle des candidats acceptés serait publiée le 15 août. Les résultats provisoires seraient proclamés le 16 novembre et les résultats définitifs le seraient le 15 décembre par les tribunaux administratifs territorialement compétents. En l'absence d'une convocation des électeurs, fin avril, il est évident que les postes des maires resteront vacants pendant quelques mois. « Mais nous ne devons pas nous laisser faire. Un mandat est un mandat, il ne doit pas être étiré au bon vouloir de l'Exécutif », pointe du doigt Toavina Ralambomahay. Il est candidat au conseil municipal de Tana ville et est ferme sur ce point-là. Pour lui, les élections doivent se tenir au mois de juillet.

Mais la réalité en est autrement car, selon la loi, le gouvernement doit convoquer les électeurs 90 jours avant les scrutins. Ce qui n'a pas été fait. « La période de pluie n'aura pas encore commencé et la loi spécifique pour les communales et les municipales, pourra être votée par les deux Chambres d'ici-là. Le rôle de la Ceni est de proposer les dates et d'organiser les élections. C'est au gouvernement d'officialiser ces dates », argut-il. Pour des élections au mois d'octobre, cette convocation devrait se faire courant mois de juillet.

### UNE QUESTION DE LOI

Un souci majeur qui empêche encore la tenue de ces élections dans l'immédiat, est l'absence d'une loi spécifique comme le demande la Constitution. « La loi sur les élections communales et municipales doit être revue et mise en accord avec les dernières lois votées en 2018, à l'instar de la loi organique 2018/008. Les dispositions du code électoral ont changé. La loi spécifique doit aussi suivre », explique le rapporteur général de la Ceni. Et de rajouter que, normalement, ces nouvelles dispositions devraient être mises à l'examen du Parlement dès l'installation de la nouvelle Chambre basse. Un projet de loi serait déjà en cours d'élaboration actuellement. Dans tous les cas, en attendant que la date précise soit connue, la Commission électorale ne chôme pas. À peine les scrutins du 27 mai digérés, l'équipe se prépare déjà à l'organisation des communales et municipales. « Les

formations seront les priorités de la Ceni. Après chaque élection, prenons le temps d'examiner les failles que nous avons trouvées et essayons de les combler. Et depuis les élections présidentielles, nous sommes de plus en plus efficaces à gérer les problèmes liés aux organisations des scrutin », nous confie-t-on.

### FINANCEMENTS

Une autre question à élucider concerne les financements. La Ceni bénéficiera d'une enveloppe de 43 915 000 000 ariary, comme la Loi de finances rectificative le prévoit. Mais est-ce assez pour organiser des élections communales, allant de la formation des agents électoraux aux collectes des résultats, district par district, bureau de vote par bureau de vote ? 32 milliards d'ariary ont été débloqués des caisses de l'État pour les derniers scrutins. Une somme qui exclut encore les aides des partenaires internationaux. Les deux tours de la présidentielle, quant à eux, ont été estimés à 56 milliards d'ariary, hors aides extérieures. « Il faudrait savoir que, quel que soit le montant qui nous a été alloué, nous devons organiser les élections quand il le faut. Ce qui change, c'est dans le procédé. Avec plus de moyens, nous pourrions accélérer la récolte des résultats en utilisant des hélicoptères par exemple. Sinon, nous les envoyons sur route », conclut Fano Rakotondrazaka. P

### Antananarivo

#### Gros enjeu, mais annonces timides

À deux mois de la fin du mandat des maires actuels, les annonces de candidature se font très rares. Même pour Antananarivo, la capitale malgache. À ce jour, deux personnes ont officiellement annoncé leur intention de se porter candidat à la mairie d'Antananarivo. Clémence Raharimanana qui sera la candidate de l'association des taxis-ville d'Antananarivo. Une candidature qu'elle a préparée depuis une année au moins. Alban Rakotoarisoa a, pour sa part, annoncé sa candidature fin mars. Depuis, il a multiplié les descentes sur le terrain, notamment dans les quartiers populaires d'Antananarivo. Il a constaté de visu les réalités des marchés de la capitale. « Il faut venir à bout de cette gabegie qui règne et rendre sa dignité à cette capitale de Madagascar », annonce-t-il.

Mises à part ces deux déclarations officielles, aucun autre candidat ne s'est présenté jusque-là. Du côté des Oranges, dégager un nom

à même de s'imposer dans un bastion régulièrement aux mains de l'opposition, semble être assez compliqué. « L'équipe présidentielle n'arrive pas à un consensus sur le candidat à présenter », susurre-t-on. Dans l'autre camp, après un mandat calamiteux de Lalo Ravalomanana, l'on est prêt à dégainer l'artillerie lourde. Lors du congrès du TIM, Hanitra Razafimanantsoa, élue TIM, avait souhaité que Marc Ravalomanana se présente lors des municipales. « Nous souhaitons que "Neny" reste à la tête de la CUA. Mais cette fois, nous aimerions que Marc Ravalomanana se porte candidat à la mairie de Tana pour les prochaines élections municipales. Nous le souhaitons vivement. Marc Ravalomanana a l'expérience, le charisme, l'autorité et la discipline nécessaire pour cela », a-t-elle martelé. En 2015, Antananarivo avait eu dix candidats dont cinq femmes

-----R.A.

# LE BLUES DIPLOMATIQUE

À L'ÈRE

DES



ORANGES



# Comprendre la diplomatie malgache

Devant la persistance des défis politiques et économiques et la transformation du contexte mondial, Madagascar semble s'engager dans la voie de l'intégration à l'échelle continentale et dans l'ouverture vers des pays partenaires. Cette dynamique devrait être portée par son arsenal diplomatique. Problème : il n'est pas encore suffisamment efficace. Plongez dans le blues diplomatique dans ce grand dossier.



Raoto Andriamanambe

**L**a scène se passe le 5 juillet 2017, à Addis-Abeba, au siège de l'Union Africaine (UA). Victor Harisson, un professeur bien connu des étudiants au sein du prestigieux Institut supérieur de formation en management et administration d'entreprise (Inscae), vient de remporter une victoire importante. Il devient Commissaire aux affaires économiques de la commission de l'UA. Pour arriver à ce résultat, Madagascar a pu compter sur le soutien des pays francophones de l'UA et ceux de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Dans la même ville, un an après, le jeudi 16 mars. Le malgache Ahmad est porté en triomphe par ses soutiens. Il a été élu à la tête de la Confédération africaine de football (Caf). À la surprise générale, il a défait le vieillissant Issa Hayatou, qui dirigeait l'instance suprême du football africain depuis 1988, avec 14 voix d'avance. Figure tutélaire du football africain, le vieux lion paye son immobilisme et ses dérives au profit du Malgache, pourtant issu d'une nation minuscule en football. Ces deux victoires sont rares pour la diplomatie malgache et illustrent bien les efforts à déployer pour pouvoir entrer dans la danse de ce ballet planétaire qu'est la diplomatie.

## GÉOPOLITIQUE CONTEMPORAINE

Car c'est un fait : la Grande île et ses enfants sont discrets sur la scène diplomatique aussi bien africaine que mondiale. Il faut savoir manier la « ruse qui succède à la ruse » comme le disait Talleyrand. Cette discrétion symbolise une diplomatie qui a toujours été imprévisible et, surtout, incohérente. Or, l'émergence de la Grande île passera par une vraie diplomatie d'action. Andry Rajoelina semble porter une ambition renouvelée en matière de politique étrangère. Pour preuve, il a placé Naina Andriatsitohaina, un de ses fidèles lieutenants, à la tête du ministère des Affaires étrangères (MAE). Descendant de l'illustre Andriatsitohaina – il avait mené l'expédition diplomatique malgache de 1836 qui a été reçue par la reine Adelaïde d'Angleterre au château de Windsor – il n'est pourtant pas un diplomate de carrière. Malgré cette ambition renouvelée, le fossé s'accroît d'année en année entre les prétentions diplomatiques de Madagascar et la place que l'on accorde à ce département et ses agents. Le réseau diplomatique malgache actuel n'est pas encore à la mesure des ambitions d'émergence. Le dispositif diplomatique est inadéquat avec les besoins et les réalités socio-économiques internes et l'évolution de la géopolitique

contemporaine. Il hérite surtout de nombreuses années de laisser-aller et de sous-investissement chronique. L'un des symboles de ces errements de la diplomatie malgache est la gestion de ses agents, qui sont censés être disséminés dans le monde. Les chiffres sont implacables : à l'heure actuelle, « moins de 30% des agents en fonction dans nos représentations extérieures sont des agents diplomatiques », révèle une source auprès du MAE qui veut garder son anonymat. Près de 70% de ces personnes ne connaissent pas – ou ne connaissent que très peu – les enjeux de la diplomatie. Leur mission ne se résume qu'aux actes administratifs.

## EFFORTS

Depuis la fin de la deuxième République, Madagascar n'a pas une politique diplomatique claire. L'amiral Didier Ratsiraka était le dernier à avoir tracé une politique diplomatique lisible et très marquée à gauche. Il s'était clairement positionné en faveur du mouvement des non-alignés. Ses penchants étaient naturellement tournés vers l'Est. Il s'est aussi positionné de manière limpide par rapport à l'apartheid en appuyant ouvertement l'ANC. Mais les temps ont changé, la « diplomatie économique » a été le mot d'ordre depuis la libéralisation de la vie politique, au mitan des années 90. Cette expression est utilisée à tout-va sans forcément que son essence soit réellement comprise par les acteurs, dans un contexte macroéconomique et géopolitique singuliers (voir encadré, par ailleurs). « Pour pouvoir négocier, il faudrait déjà avoir une politique, une marine digne de ce nom et une armée forte », susurre un spécialiste de la question. « Et pour pouvoir parler de diplomatie économique, à la base, il faudrait une politique étrangère bien définie. Ensuite, il faut revoir toutes nos représentations à l'extérieur. Qu'est-ce qu'il faut maintenir, qu'est-ce qu'il faut changer ? Où devons-nous axer nos efforts ? Comment privilégier nos représentations ? Il faut mettre en place tout cela », énumère Jean Marc Razafimandimby, maître de conférences en droit international.

## NICHE

Depuis de nombreuses années, les Agents diplomatiques et consulaires (ADC), qui sont censés mettre en action cette diplomatie économique, ne sont que très peu valorisés. « Le revirement est apparu au temps de Didier Ratsiraka. C'est durant cette période qu'on a commencé à mettre au niveau de la diplomatie le népotisme. Des gens qui dérangeaient le régime à l'intérieur et qu'on envoyait à l'extérieur »<sup>1</sup>, relate notre

**Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) :** une organisation internationale à vocation régionale de l'Est africain dont l'objectif est de créer une union douanière entre ses 21 pays membres. Ce marché commun, fondé en décembre 1994 pour renforcer un accord de libre-échange en place depuis 1981, regroupe une population totale de 475 millions d'habitants

**La Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) :** cette communauté regroupe en son sein seize pays de l'Afrique australe et de l'océan Indien: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Comores.

**Iora :** elle a été lancée officiellement lors de la Première réunion ministérielle qui s'est tenue à Maurice les 6 et 7 mars 1997 sous le nom Indian Ocean Rim-Association for Regional Integration (IOR-ARC). L'IOA est un forum régional, de nature tripartite, rassemblant des représentants de Gouvernements, de la communauté économique et de la communauté académique dans le but de promouvoir la coopération et les échanges entre eux.

interlocuteur. Un fait inacceptable pour un agent en poste que nous avons interrogé. «Les agents qui ont été formés ne font que garnir les départements et les services du département central du MAE. Certains font des tâches qui ne leur sont pas dévolues alors que la formation de ces agents coûte bien évidemment de l'argent aux contribuables», soutient-il. «Une telle situation est un grand handicap pour Madagascar. Car il faut se le dire, une représentation à l'extérieur coûte très cher. Des fois, on a beaucoup de personnels qui ne sont pas vraiment opérationnels ni professionnels. Or, le meilleur moyen de tirer parti de la diplomatie et d'en faire un outil au service du développement est d'assurer une présence effective à l'international», renforce le maître de conférences en droit international qui a mis en place la diplomatie économique, du temps du gouvernement Kolo Roger. Redresser la barre sera une mission difficile car, au fil des années, le népotisme a pris ses aises au sein des représentations extérieures de la Grande île. Il a été édicté en tant que dogme. «La diplomatie sous-tend quelque part des professionnels de la diplomatie, qui ont été formés pour ça. Dans ce cadre, où en est-il le Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS) Il a d'ailleurs été créé pour obtenir ce corps», questionne Jean Marc Razafimandimby. Les régimes et les administrations successifs se sont employés à faire des représentations extérieures des niches pour caser amis et membres de la famille. C'est un lourd héritage du passé diplomatique malgache. Les emplois

diplomatiques et consulaires dans toutes les représentations extérieures de la République de Madagascar n'ont jamais été réservés prioritairement aux ADC. Malheureusement, les diplomates sont en concurrence avec un tas d'autres acteurs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'appareil de l'État.

### ABUS

La politisation accrue de la diplomatie a laissé la porte grande ouverte aux pratiques malsaines loin des yeux de l'Administration centrale. Dès 2011, le défunt quotidien malgache *La Nation* avait alerté sur un scandale financier au niveau de la représentation diplomatique malgache à New York. En effet, l'ancienne résidence malgache, située au 32 East 74 Street de New York, dans le quartier chic de Manhattan, avait été vendue. Selon une source proche du dossier, le premier concerné par cette affaire est l'ambassadeur de l'époque lui-même, Zina Andrianarivelo-Razafy. Il a occupé ce poste de 2002 jusqu'à son limogeage en janvier 2018. Bien qu'extrêmement bien placée, et considérée comme un monument, la résidence malgache avait été cédée pour une autre résidence, dans un quartier moins huppé, sise au 1063 Cumbermeade Road, à Fort Lee Boro, dans le New Jersey pour une valeur d'environ 1,5 million de dollars. Ces manœuvres peu orthodoxes avaient mis la puce à l'oreille du FBI qui avait gelé les comptes de la représentation malgache aux États-Unis. Les procédures de passation de marché ainsi que l'utilisation des recettes issues

des transactions avaient été considérées comme douteuses. Les enquêtes effectuées par les éléments du Bianco à New York, en collaboration avec le Trésor public malgache, ont permis de relever des indices par rapport aux infractions en question. Cependant, les investigations menées se sont toujours heurtées au refus des principaux concernés dans l'affaire. Malgré les signalements effectués par le Bianco, l'Administration Rajaonarimampianina fera la sourde oreille. Finalement, deux agents du Bianco avaient été dépêchés à Washington. Ils ont pu effectuer un audit et auditionner l'ambassadeur. «Sa ligne de défense était poreuse. Elle était plus à charge et prenait la forme d'aveu», témoigne une source proche du dossier. Le Bianco a pu boucler le dossier et le transmettre au PAC. Le préjudice est estimé à plus d'un milliard d'ariary. Le dossier a été transmis au Pôle Anti-Corruption (PAC), pour la suite du traitement du dossier. Notre source au sein du MAE pointe du doigt également l'utilisation abusive des «contrats spéciaux» afin de caser les familles. Les postes de plantons, de cuisiniers... sont attribués à des proches ou à des membres de la famille qui, bien évidemment, n'honorent pas ces tâches. «Dans les autres ambassades, les techniciens sont recrutés localement avec des contrats locaux. Le système malgache a permis ces recrutements abusifs pour des personnes non adéquates», déplore-t-elle.

### AGENTS ÉCONOMIQUES

Le fond du problème a clairement constaté: l'inexistence d'une feuille de route et d'un plan de carrière bien établi. Comment se fait-il donc que Zina Andrianarivelo-Razafy, ambassadeur de Madagascar aux États-Unis, ait occupé ce poste pendant 16 ans? Un autre, comme Victor Sikonina, a été ambassadeur de Madagascar à Beijing presque à vie. «Or, pour d'autres pays, la rotation des diplomates est une base fondamentale. Trois ou cinq ans, à l'étranger, puis deux ans dans l'administration centrale et ainsi de suite. Afin de lui assurer une plénitude d'expérience, le deuxième poste d'affectation à l'extérieur d'un ADC doit se situer dans un pays autre que celui de ses affectations antérieures», soutient un agent en poste. Cela favorise l'expérience et réduit les risques de corruption. Au lieu de n'être «que» des employés diplomatiques et consulaires, ces agents deviendront de vrais agents économiques au service du pays. Lors de la Conversation diplomatique, organisée en début mars à l'Institut d'études politiques de Madagascar (IEP), Patrick Rajoelina avait émis un constat simple. «Un diplomate à l'étranger coûte cher au budget national malgache. Il faut disposer d'une équipe de

## Quelques lexiques pour comprendre la diplomatie

**Corps diplomatique :** l'ensemble des chefs de mission accrédités auprès d'un même gouvernement. Ce corps est présidé par le doyen, qui est en général le chef de mission de la classe la plus élevée et le plus anciennement accrédité dans le pays.

**Lettres de créance :** un document adressé par le chef de l'État d'envoi au chef de l'État accréditaire par lequel le premier atteste que la personne désignée en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire est habilitée par son gouvernement à exercer les fonctions de chef de mission.

**Mission diplomatique :** elle peut être définie comme un ensemble de personnes nommées par un État dit «État accréditant» pour exercer, sous l'autorité d'un chef de mission, des fonctions de caractère diplomatique sur le territoire d'un État étranger dit «État accréditaire».

**Personnel diplomatique :** membres du personnel de la mission diplomatique, y compris le chef de mission, qui ont la qualité de diplomates et jouissent du statut diplomatique. Cela signifie qu'ils bénéficient d'un certain nombre de privilèges et immunités, notamment de l'inviolabilité personnelle, de l'immunité de juridiction, de l'exemption fiscale et de privilèges douaniers.

**Protection consulaire :** la protection consulaire permet à un État de faire valoir et de défendre les droits de ses ressortissants. Mais contrairement à la protection diplomatique, la protection consulaire ne consiste pas pour l'État à faire valoir ses droits propres et à exiger réparation pour une violation du droit international. Les conditions applicables à l'exercice de la protection consulaire sont donc moins strictes que celles applicables à la protection diplomatique.

-----M.A.



diplomates dédiés au développement économique de Madagascar avec impérativement une obligation de résultats. Demandez à telle ambassade: “Combien d’emplois, de technologies, de crédits internationaux avez-vous rapporté à la Grande île ?”».

#### AGGIORNAMENTO

Pour réhabiliter la situation, Madagascar va bientôt se doter de son Livre blanc de la politique étrangère. «La lettre de politique étrangère de Madagascar verra le jour incessamment. Le fonctionnement de nos représentations diplomatiques et consulaires sera codifié et les textes s’y rapportant feront l’objet d’une sensibilisation en interne», souligne à ce propos Naina Andriatsitohaina, le ministre des Affaires étrangères. «Je n’en vois pas actuellement les prémices, une bonne base pour l’installation d’une diplomatie économique», tempère Jean Marc Razafimandimby. Pour bien définir cette politique, il faudrait commencer par l’analyse de la situation géopolitique et géostratégique du pays en question. «Dans le cadre de l’émergence de la Grande île, il faudrait au préalable réviser et reformuler la diplomatie et la Politique générale de l’État malgache», nous indique Julien Radanoara qui enseigne les relations internationales. Les bribes de la Lettre de politique que nous avons pu consulter font état d’un document trop généraliste qui n’a pas été façonné à partir d’études et de réflexions poussées. Le document pose néanmoins les jalons d’une diplomatie qui s’inscrit davantage dans l’ère du temps, à l’image d’un vrai aggiornamento. Car en regardant à la loupe la liste des ambassades, des représentations permanentes et des consulats généraux de Madagascar (voir carte par ailleurs) dans le monde, certains choix étonnent. Par exemple : quel intérêt Madagascar a-t-il d’avoir une ambassade en Arabie Saoudite ou un consulat à Marseille ? «Dites-vous une chose. Dans la mondialisation, même les pays développés réduisent leurs représentations à l’extérieur. Un seul pays les représente dans tel ou tel endroit et c’est à cette représentation-là de tout faire. Comme la France à Madagascar: c’est la France qui délivre les visas Schengen. Et pourquoi nous mettons des ambassades partout. Pour quels résultats au final ?», interroge

Jean Marc Razafimandimby. «La réorientation de la diplomatie malgache combinée avec les défis qui nous attendent, font que divers paramètres doivent être pris en compte. À ce titre, certaines de nos représentations extérieures seront fermées par souci de rationalisation», promet le chef de la diplomatie malgache.

#### PRODUCTIVITÉ DIPLOMATIQUE

La question de la productivité de la diplomatie se pose également. Obtenir les coûts de fonctionnement de notre représentation à l’étranger est un vrai casse-tête. Le MAE et le ministère de l’Économie et des Finances se renvoient la balle. Le coût de la représentation malgache à l’étranger est difficile à obtenir. Les anciens ambassadeurs que nous avons interrogés eux-même, rechignent à jouer la carte de la transparence. Contrairement à une idée reçue – entretenue par le mythe de l’ambassadeur nabab – un ambassadeur malgache ne coûte pas aussi cher qu’un autre. Ils émargent autour de 13 000 euros et les agents perçoivent dans les 9 000 euros. Ces chiffres qui peuvent paraître faramineux ne sont qu’un cache-misère, sur les capacités du MAE dans l’affirmation de Madagascar. De 80 milliards d’ariary, dans la Loi de finances initiale, le budget du MAE est passé à 67 milliards dans la LFR. Le chef de la diplomatie malgache promet même de «[revoir à la baisse] la grille indiciaire de l’ensemble du personnel afin de rationaliser les moyens» alors que de nombreux employés se plaignent de l’argent qu’ils doivent déboursier d’eux-mêmes pour des dépenses aussi basiques que des fournitures de bureau. La «paupérisation diplomatique» malgache ne sera pas améliorée par la ponction effectuée sur le budget du MAE. Cependant, une meilleure gestion de l’effectif en poste et une meilleure gestion du plan de carrière permettront d’obtenir une ambassade productive qui se fera à travers une diplomatie d’action relayée par des agents fiables et compétents : les diplomates. **P**

Dossier réalisé avec l’appui de Karina Zarazafy et Mitsinjo Alisoatiana

#### Cure d’amaigrissement

De 80 milliards d’ariary, dans la Loi de finances initiale, le budget du MAE est passé de 67 milliards, dans la LFR. La promotion d’une marque pays nécessite pourtant une enveloppe assez conséquente, ne serait-ce que dans le « placement produit» dans les médias internationaux. Les pays rivalisent d’ingéniosité (et de budget) pour pouvoir se mettre en avant. Pour le moment, la Grande île n’a pas encore suffisamment de moyen pour promouvoir son image. Pourtant, elle bénéficie d’un intérêt très important des grands médias qui la placent régulièrement sur la liste des pays à visiter.

# « Madagascar entend redéfinir ses relations avec les partenaires techniques et financiers »

Le ministre des Affaires étrangères explique sa volonté de redynamiser la diplomatie malgache. Il évoque dans notre entretien, le contexte global dans lequel évolue le pays, la nomination de nouveaux ambassadeurs, les stratégies économiques et l'incontournable sujet sur les Îles Éparses.



Raoto Andriamanambe



**NAINA ANDRIATSITOHAINA**

Ministre des Affaires étrangères

## À L'ÈRE DU CHANGEMENT ACTUEL, VERS QUELS PAYS SE TOURNE LA DIPLOMATIE MALGACHE ?

Dorénavant, Madagascar pratique une diplomatie d'ouverture et non exclusive guidée par nos intérêts nationaux. Il s'agit d'une diplomatie collective et multisectorielle qui se veut être ouverte, proactive, offensive axée sur les résultats. Je souligne particulièrement son aspect non exclusif. La diplomatie malgache doit être un acteur majeur dans l'émergence de Madagascar. Il n'est pas question de favoriser tel ou tel axe de coopération. La Grande île entend approfondir ses relations avec tous les partenaires internationaux afin de relever les défis de son développement socio-économique.

## POUR AUTANT, DANS UN CONTEXTE GLOBALISÉ OÙ LA LUTTE D'INFLUENCE

## S'EXERCE SOUVENT AU DÉTRIMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, COMMENT LE MINISTÈRE GÈRE-T-IL CETTE DIPLOMATIE DITE NON-EXCLUSIVE ?

Comme il me plaît à le répéter, Madagascar est un État souverain. Et aujourd'hui, sous l'impulsion du président de la République, le gouvernement a défini ses priorités, ses objectifs à travers la Politique générale de l'État. Celle-ci verra, sans distinction, la contribution de tous les partenaires nationaux et internationaux. Cette diplomatie non exclusive se traduit d'abord par le raffermissement des relations avec nos voisins immédiatement, dans le cadre notamment du processus d'intégration régionale, au sein de la Commission de l'océan Indien (COI), du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ou encore de

l'Union Africaine, mais aussi avec des partenaires classiques, par le truchement, des relations bilatérales. Par ailleurs, nous allons développer la coopération avec les pays émergents, notamment avec les pays asiatiques. Il ne s'agit pas de remettre en cause les acquis de nos prédécesseurs. Nous assumons le passé, mais nous entamons un nouveau départ. Madagascar fait face à d'immenses défis pour l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) et c'est en s'appuyant sur les partenaires issus de divers horizons et les organismes internationaux que le pays peut y parvenir. Cela étant, Madagascar entend désormais définir ses relations avec les partenaires techniques et financiers dans une logique de partenariat en lieu et place d'une logique d'assistanat. Nous souhaitons de la coopération, mais pas des leçons. Désormais, le gouvernement malgache

souhaite des partenariats qui tiennent compte des priorités et des besoins de Madagascar.

### **LE CONSEIL DES MINISTRES AVAIT PRÉCIPITAMMENT ABROGÉ LES CHEFS DE MISSION DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. IL EST FLAGRANT QUE LA NOMINATION DE LEURS SUCCEPSEURS PIÉTINE. MANQUE-T-ON D'HOMMES OU D'AUTRES OBSTACLES SE DRESSENT-ILS ?**

Je comprends l'impatience. Il y a d'ailleurs un paradoxe intéressant. On s'est contenté du statu quo ces cinq dernières années. Nous gérons depuis quatre mois (*l'interview a été réalisée en juin, NDLR*) et ça a l'air d'aller tellement vite que ça donne l'impression que ça fait quatre ans. Les attentes sont à la hauteur de l'espoir que nous avons suscité. C'est tant mieux et ça nous motive. Mais nous devons préparer sans précipitation ces nominations de collaborateurs et celles des ambassadeurs. Nous devons rapatrier le personnel de nos représentations extérieures. Par ailleurs, les chancelleries et les résidences se trouvent dans des états déplorables et doivent faire l'objet d'une réhabilitation. Et surtout, la grille indiciaire de l'ensemble du personnel doit être révisée à la baisse afin de rationaliser les moyens. La réorientation de la diplomatie malgache combinée avec les défis qui nous attendent font que divers paramètres doivent être pris en compte. À ce titre, certaines de nos représentations extérieures seront fermées par souci de rationalisation. Tandis que d'autres représentations s'ouvriront, notamment au Maroc. Pour ce qui est des nominations, on s'y attèle actuellement, mais on sait aussi qu'elles peuvent générer frustrations ou déceptions.

### **CECI ÉTANT, Y AURA-T-IL DES CRITÈRES SPÉCIFIQUES POUR LES PERSONNES QUI SERONT REDÉPLOYÉES À L'EXTÉRIEUR ?**

Il faut d'abord souligner qu'il ne s'agit pas d'une question de personnes. Elles pourraient être des politiques, des diplomates chevronnés ou encore des jeunes diplômés. Le plus important c'est la maîtrise de cette réorientation stratégique de la diplomatie dans le cadre de la vision du Président de la République. Les diplomates qui seront amenés à travailler auprès de nos représentations à l'extérieur, doivent contribuer de manière effective à l'émergence économique de Madagascar et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Ils ont également l'obligation de mobiliser leur effort en appuyant le secteur privé à conquérir des marchés et en facilitant la recherche de partenariat et de

financements. À cela s'ajoute, la promotion du tourisme et de l'image de Madagascar au niveau international. Ce n'est plus la seule mission de l'ambassadeur. D'autant plus que nos représentations extérieures ainsi que les diplomates qui seront redéployés très prochainement, seront désormais évalués. 70 d'entre eux ont été récemment formés à la diplomatie économique par le Centre du commerce international et sont prêts à être déployés.

### **COMMENT LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE PRÔNÉE PAR L'ÉTAT SE TRADUIT-ELLE ?**

La diplomatie économique traduit en action la vision d'un Madagascar prospère et solidaire. Toutes les actions du ministère des Affaires étrangères, que ce soit au département central ou dans les représentations extérieures, convergent vers l'atteinte des objectifs de développement, la recherche d'un partenariat gagnant-gagnant, mais également la recherche de partenariats stratégiques. La diplomatie économique exprime la volonté de Madagascar de se donner les moyens de ses ambitions en focalisant l'action diplomatique sur la coopération au développement et l'expansion économique sans pour autant négliger le côté politique. Le ministère des Affaires étrangères mettra l'accent sur l'attractivité, notamment à travers la promotion du label "vita malagasy" (made in Madagascar) et de la destination Madagascar. À ce propos, des "Vitrines de Madagascar" seront installées dans les ambassades de Madagascar afin de mettre en valeur nos produits et nos entreprises.

### **LE DÉPLACEMENT DE LA DÉLÉGATION PRÉSIDENTIELLE À PARIS A ALIMENTÉ LES DÉBATS, PRINCIPALEMENT AU SUJET DES ÎLES ÉPARSES. POURRIEZ-VOUS EN DIRE D'AVANTAGE ?**

Le déplacement présidentiel à Paris ne s'est pas focalisé sur la seule question des Îles Éparses. Il s'agissait en premier lieu d'une visite officielle à l'invitation du président Emmanuel Macron. Ensuite, de permettre un plaidoyer pour susciter un accroissement des investissements français dans la Grande île et des échanges économiques entre les deux pays. Une réunion s'est tenue avec le patronat français, réuni au sein du Mouvement des entreprises de France (Medef), au cours de laquelle des conventions de partenariat ont été signées. Sans oublier qu'une donation historique a été faite à l'État malgache par le biais du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM). Il s'agit de données inestimables qui permettront de connaître, d'une part,

les richesses du sol et du sous-sol malgache et, d'autre part, de dynamiser les activités minières. Pour ce qui est de la question des Îles Malgaches, il est important de retenir que c'est une démarche inédite initiée par le président de la République, Andry Rajoelina, d'en parler directement avec son homologue français Emmanuel Macron. C'est courageux et patriote. Les deux chefs d'État souhaitent désormais avancer dans un esprit d'ouverture. Et ils se sont donné une limite de temps pour y parvenir, notamment avant la célébration du soixantième anniversaire de l'Indépendance l'année prochaine. Ils savent qu'ils ne peuvent pas contenter tout le monde, surtout leur opposition respective. Il appartient désormais à une commission mixte de leur proposer des solutions. Il faut souligner que, pour Madagascar, c'est avant tout une question de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale. L'heure n'est plus aux divisions politiques ou aux batailles d'ego, mais à l'unité nationale. Il est temps d'avancer pour trouver une solution. C'est d'ailleurs dans cette optique que le ministère met en place une structure dans laquelle tous ceux qui ont déjà contribué à la réflexion sur le sujet, sont conviés. Mais il faut être honnête, si le Président de la République doit aujourd'hui se saisir du dossier, c'est parce que toutes les initiatives passées ont échoué. Ce n'est pas un jugement, nous assumons tous la situation actuelle, c'est un fait qui doit tous nous appeler à un peu d'humilité.

### **À PARIS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ÉVOQUÉ ÉGALEMENT LA QUESTION DU DROIT DE VOTE DE LA DIASPORA. QU'EN EST-IL DE SA CONCRÉTISATION ?**

Le Président de la République a promis d'étudier la mise en œuvre du droit de vote de la diaspora lors de la prochaine élection présidentielle. C'est une promesse présidentielle que le ministère des Affaires étrangères s'attèlera à concrétiser de manière effective. Ce sera d'ailleurs une première pour Madagascar car, en dépit des sollicitations de la diaspora, l'exercice du droit de vote n'a jamais pu aboutir. Tout comme la mise en place de centre d'enrôlement pour l'émission des passeports dans quelques ambassades. Ces démarches signifient que l'État reconnaît le rôle primordial de la diaspora comme étant l'un des piliers du développement national. P



 **Ambassades**

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  Algérie  |  Allemagne |  Afrique du Sud |  Arabie Saoudite |
|  Belgique |  Canada    |  Chine          |  France          |
|  Inde     |  Italie    |  Japon          |  Maurice         |
|  Russie   |  Sénégal   |  USA            |  Ethiopie        |

(Représentation permanente de la République de Madagascar auprès de l'Union Africaine)

 **Représentations permanentes**

- |  |  |   |
|--|--|---|
|  Etats-Unis (Onu) |  Suisse (Nations Unies) |  France (Unesco) |
|--|--|---|

 **Consulats généraux**

- |   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|  Marseille |  Cape Town |  La Réunion |  New York |
|---|---|--|--|

# Diplomatie économique

## L'intégration régionale, un levier négligé

Aujourd'hui, la diplomatie a une vraie tendance à s'orienter de manière croissante vers l'économie et les thématiques économiques qui sont, désormais, devenues centrales.



Raoto Andriamanambe

**A**ujourd'hui, le terme de diplomatie économique est fréquemment utilisé dans la presse ou par les institutions et les représentants politiques. La frontière entre les négociations politiques et économique, est devenue poreuse.

### CAPTATION DES DYNAMIQUES

Pour le service public fédéral belge, la diplomatie économique consiste à «promouvoir les intérêts économiques belges à l'étranger» par plusieurs moyens, comme «le soutien du secteur privé belge lors d'activités internationales», «les missions économiques princières» ou encore les «visites d'État et ministérielles. [...] La Belgique est également promue sur le plan international en tant que lieu propice à y effectuer des affaires». La diplomatie économique française poursuit trois objectifs principaux, qui sont complémentaires : soutenir ses entreprises sur les marchés extérieurs; attirer vers la France des investissements étrangers créateurs d'emplois, mieux adapter le cadre de régulation européen et international à ses intérêts économiques défensifs et offensifs. Pour le département d'État américain, «la diplomatie économique consiste à la fois en la captation des dynamiques de l'économie mondiale pour améliorer la politique étrangère américaine et aussi à utiliser les outils de la politique extérieure pour consolider notre force économique».

### EXPANSION ÉCONOMIQUE

Pour Jean Marc Razafimandimby, maître de conférences en droit international, le temps d'une vision de la diplomatie incarnée par les salons feutrés des chancelleries et les réceptions est révolu. «Dans la diplomatie économique, le pôle d'expansion économique prime au sein de l'ambassade. L'ambassadeur et toute son équipe doivent être des VRP de Madagascar. Je ne dis pas qu'il faut vendre au rabais Madagascar à l'extérieur, mais qu'il est question de chercher les partenaires idoines, qui conviennent au développement de notre pays selon l'axe de développement qu'on a défini», glisse-t-il. La diplomatie économique a trois fonctions principales : faciliter les débouchés des entreprises nationales à l'étranger, attirer les investisseurs extérieurs sur le territoire domestique et

infléchir les règles internationales dans le sens des intérêts domestiques. Elle touche à des domaines divers et variés comme le commerce, l'investissement, les migrations, l'aide au développement, et utilise comme outils les relations, l'influence et la négociation. Le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaire, Jyrki Katainen explique que la diplomatie économique «consiste à utiliser tous les leviers à disposition pour promouvoir nos intérêts économiques propres hors de nos frontières». Pour une île, aussi grande soit-elle, comme Madagascar, l'isolationnisme n'est pas une solution. Compte tenu notamment de sa position géographique insulaire, Madagascar a intégré quelques communautés économiques comme Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) ou la Commission de l'océan Indien (COI). La sempiternelle ritournelle qui revient, est les apports de l'intégration régionale à l'économie nationale. Madagascar devrait apprendre à «utiliser tous les leviers à sa disposition pour promouvoir ses intérêts économiques propres hors de sa frontière. En effet, dans le contexte actuel, soit le pays profite et saisit les opportunités offertes par la communauté, soit il les subit. Il faut savoir entretenir ses relations, utiliser son influence et user sa capacité de négociation, c'est la clé d'une bonne jouissance de l'intégration régionale», soutient un fonctionnaire malgache au sein de la SADC.

### BOURDES

Là encore, Madagascar multiplie les incohérences et les...bourdes. La Grande île avait clairement plébiscité le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine. Ce qui est compréhensible vu les relations qu'entretiennent les deux pays. Cependant, la SADC – l'Afrique du Sud en tête – voit d'un très mauvais œil les agissements de Rabat sur le dossier du peuple sahraoui. Le postulat des pays de la SADC est simple : les chefs d'État et de gouvernement de la SADC cherchent à garantir le droit à l'autodétermination de la République Arabe Saharaouie Démocratique (RASD), occupée depuis 1975 par le Maroc, qui contrôle et gère une grande partie de son territoire. Ce que le Maroc rejette fermement. Madagascar

et les Comores n'avaient pas pris part à la réunion en solidarité à la RASD organisée le 25 mars. Ces deux pays avaient préféré prendre part à la réunion parallèle à ce dossier, à Marrakech. Ce qui avait déclenché l'ire des têtes pensantes de la SADC. «Nous avons parfois le sentiment que nous ne posons pas les conditions nécessaires à un soutien à un certain nombre de pays, et certaines personnes sont fermement convaincues de la non-participation de certains pays. Ils se posent la question suivante : pourquoi continuons-nous à soutenir ces pays s'ils peuvent assister à une assemblée générale qui vise essentiellement à saper cette très importante conférence de la SADC?», s'était ému dans la presse un responsable du Department of international relations and cooperation (Dirco) de l'Afrique du Sud. Le ministre des Affaires étrangères malgache défend une approche diplomatique «non exclusive». Cependant, un manque de cohérence peut amener les pays «amis» de Madagascar à faire volte-face.

### PROTOCOLES ET AGRÈMENTS

Avant d'aller plus loin, Madagascar a donc intérêt à clarifier ses orientations stratégiques et ses politiques et à être davantage plus actif dans la région. De même que la Belgique, la France ou encore les États-Unis, la Grande île devrait définir clairement ce qu'elle entend par diplomatie économique, que les politiques actuels claironnent comme étant la caractéristique de sa politique extérieure. Ce, à travers la participation active et efficace à des réunions, des négociations et des discussions. Ce qui n'a pas été toujours le cas. La Grande île a intérêt à exploiter les différents outils et instruments développés au niveau de la région pour pouvoir profiter au maximum des opportunités qui se présentent. Dans le seul cadre de la SADC, divers instruments (protocoles et agréments) sont en vigueur pour répondre aux besoins de coopération et d'harmonisation des différentes politiques et stratégies sectorielles (pêche, commerce, finance et investissement, genre et développement). L'agenda d'intégration régionale de la SADC a été validé et soutenu par des nombreux partenaires techniques et financiers. P



## Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec) La crainte du sur-place malgache

Réunis à Niamey, au Niger, les pays de l'Union Africaine (UA) ont lancé officiellement la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), le 7 juillet. La machine du marché unique africain est officiellement en marche.



Raoto Andriamanambe

**A**ndry Rajoelina affiche un grand sourire. Madagascar effectue un parcours admirable durant la Coupe d'Afrique des nations (Can). Le numéro Un malgache a décidé de s'investir personnellement en appuyant l'équipe nationale et en faisant la démarche nécessaire pour pouvoir affréter deux avions afin d'emmener des supporters malgaches en Égypte.

## ÉMISSAIRE

Il s'est même déplacé pour pouvoir prendre part à cet événement historique pour le football malgache et pour Madagascar en général. Or un événement autrement plus important se déroulait au Niger. Ainsi, tandis que le cœur de Madagascar battait la chamade en Alexandrie, celui de l'Afrique était en symbiose à Niamey. Quelque 4 500 délégués et invités, dont 32 chefs d'État et plus d'une centaine de ministres, dont Lantoso Rakotomalala, la ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (Mica), étaient présents pour un événement au retentissement continental dans la capitale nigérienne : le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec). Aucun émissaire du ministère des Affaires étrangères malgache n'avait pris part à ce raout continental. Muhammadu Buhari (Nigeria), Macky Sall (Sénégal), Alassane Dramane Ouattara (Côte-d'Ivoire), Denis Sassou Nguesso (Congo), Félix Tshisekedi (RDC), Ibrahim Boubacar Keita (Mali), Sahle-Work Zewde (Ethiopie), Alpha Condé (Guinée), Adama Barrow (Gambie), José Mario Vaz (Guinée Bissau), Mswati 3, Mohamed Ould Abdel Aziz (Mauritanie), Ismaël Omar Guelleh (Djibouti), Emmerson Mnangagwa (Zimbabwe), Teodoro Obiang Nguema (Guinée Bissau), Nana Akufo-Addo (Ghana), Abdel-Fattah Al Sissi (président de l'Égypte et président en exercice de l'UA), Fayeze el-Sarraj (Premier ministre libyen), Nourredinne Bedoui (Premier ministre algérien) et Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud) ont été, entre autres, les Chefs d'État présents à ce sommet d'extraordinaire.

## EUPHORIE

«L'entrée en vigueur de la Zlec est l'événement le plus important dans la vie de notre continent depuis la création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en 1963 et sa transformation en Union africaine», a affirmé, en ouverture du sommet l'hôte nigérien, Mahamadou Issoufou. Le président nigérien est l'un des plus ardents promoteurs de la zone. 54 des 55 pays africains vont constituer ce nouveau marché, dont le siège sera à Accra. Seule l'Érythrée n'a pas signé l'accord mais a annoncé qu'elle était disposée à le

faire. Planant encore dans l'euphorie de la Can, cet événement est passé de manière très discrète au sein de l'opinion publique malgache. Les médias ont pourtant relayé vigoureusement cette information qui va occasionner de grands chamboulements, aussi bien dans l'économie malgache, que dans les relations diplomatiques. Lors d'un atelier sur la ZLEC organisé par la FES, en juin 2018, le commissaire Victor Harison, commissaire aux Affaires économiques de la Commission de l'Union Africaine, avait été invité à développer les tenants et les aboutissants de cette ZLEC. «L'adhésion à la ZLEC est une chance pour le pays de développer ses industries et de vendre la production sur un marché de 1,2 milliard de consommateurs», avait-il défendu, en soulignant que le processus est en cours. «La Zone de libre-échange continentale (ZLEC) a été créée pour donner une autre chance aux pays africains afin de s'échanger entre eux», avait appuyé Carlos Lopes, professeur à l'université de Cape Town et ancien secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

## TRAJECTOIRE CONTINUE

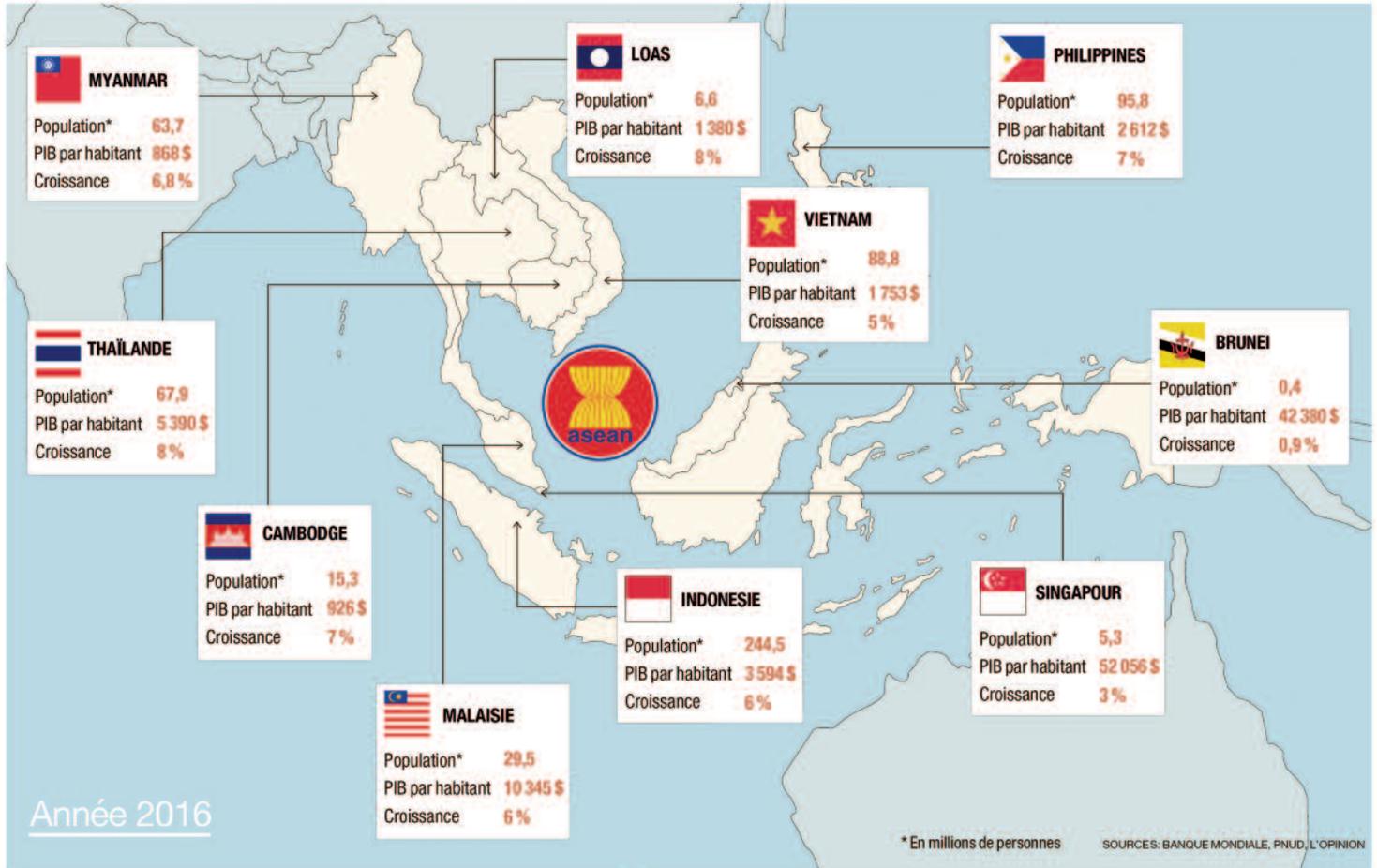
Déjà, durant cette conférence, la posture défensive des acteurs économiques malgaches était claire et reflétait celle de la plupart des opérateurs économiques locaux. «Nous ne sommes pas encore prêts pour affronter nos voisins continentaux», avait expliqué Erick Rajaonary, président du Fivmpama. «Mais quand le serions-nous ? Dans 10 ans ou dans 20 ans ? Nous devons avancer car l'Afrique avancera, avec ou sans nous», avait apostrophé Victor Harrison. Madagascar a signé l'accord portant création de la ZLEC, du temps de Henry Rabary-Njaka, ministre des Affaires étrangères, mais il ne l'a pas encore ratifié. Lors du dernier Sommet de l'Union Africaine, à Addis-Abeba en janvier, le Chef de l'État a signifié son intention de «ratifier prochainement l'accord sur la ZLEC». Le projet de la mise en place de la ZLEC ne date pas d'hier. L'accord est l'aboutissement d'années de réflexion et de longues négociations. Le projet d'un marché commun africain s'inscrit dans l'Agenda 2063, une feuille de route ambitieuse censée déboucher, d'ici les prochaines décennies, vers une réelle prospérité économique sur le continent africain à travers un développement qui génère, c'est-à-dire émanant du commerce intra-africain et d'une politique africaine propre. La naissance de la zone de libre-échange continentale s'inscrit dans une trajectoire continue et répond à une volonté de matérialiser et d'institutionnaliser le panafricanisme qui avait le vent en poupe au lendemain des indépendances. La Zlec doit permettre

l'élimination progressive des droits de douane entre pays membres, favorisant ainsi le commerce intracontinental. Le traité d'Abuja, en 1994, avait jeté les bases de l'intégration continentale avec une monnaie commune, une mobilité des facteurs de production et la libre circulation des biens et des services, à travers la mise en place de la Communauté économique africaine (CEA) d'ici 2027. En 2012, une feuille de route pour l'intégration continentale dans laquelle la ZLEC est adoptée au sommet d'Addis-Abeba. Madagascar est encore en pleine transition, à l'époque.

## CHAMBOULE-TOUT

Cependant, le débat a été fréquemment porté à la place publique lors d'ateliers et de conférences thématiques auxquels ont souvent pris part les agents économiques et les membres des groupements économiques. L'adhésion de Madagascar aux organisations régionales et aux blocs économiques entre dans cette logique de libéralisation progressive. «Le SADC et le Comesa devaient nous servir de «sparring partners» pour que nous soyons prêts. Mais ce n'était pas le cas», se désole Tolotra Andrianalihaz, journaliste économique. À travers la mise en place de la ZLEC, les États africains s'attaquent à un immense défi. On estime que seulement 16 % du commerce des pays d'Afrique se fait avec d'autres pays du continent, loin derrière l'Asie (autour de 50 %) et l'Europe (près de 70 %). Le démantèlement des tarifs douaniers devraient permettre l'accroissement du commerce intra-africain à 60 %. C'est ce qu'affirme Albert Muchanga, commissaire au Commerce et à l'industrie. Cet objectif semble être irréaliste mais un grand jeu de chamboule-tout se fera au niveau du commerce. C'est ce qui effraie la plupart des industriels malgaches, à juste raison d'ailleurs. Chiedu Osakwe, le négociateur en chef nigérien, souligne que la «libéralisation du commerce doit s'aligner sur des réformes structurelles internes. Aucun pays ne va tout libéraliser d'un coup». Le processus devrait s'étendre sur plusieurs années. Les pays les moins développés ont dix ans pour supprimer les droits de douane. Même si le processus devrait s'étendre sur plusieurs années, il n'est pas garanti qu'il suscite l'adhésion des opérateurs économiques malgaches. La faute à des politiques, aussi bien économique que commerciale, qui n'ont pas été suffisamment proactives pour que le tissu commercial et industriel soit prêt, au bon moment, à ce grand changement qui est inéluctable pour l'Afrique pour avancer. Pour preuve, le lancement d'une telle révolution africaine a été totalement occultée par le parcours, aussi brillant soit-il, de l'équipe nationale malgache, en football. **P**

# Dix pays contrastés prêts à faire l'histoire



## Asean

# La tentation austronésienne

Retour aux sources. Les « similarités culturelles » entre Madagascar et les nations austronésiennes sont considérées par les initiateurs de l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar (IEM) comme étant des opportunités culturelle, diplomatique et économique, à travers l'Asean. Mais cette tentation austronésienne se base-t-elle sur une approche pragmatique ou sur un romantisme total ?



Raoto Andriamanambe

L'Asie ne se résume pas à la Chine, au Japon, à l'Inde ou à la Corée du Sud. Réuni sous la bannière de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean, Association of South East Asian Nations), un groupe de pays est devenu un acteur économique incontournable dans la région. L'Asean est un géant. C'est un vaste ensemble composé de 647 millions d'habitants. Dix pays membres forment le bloc : Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. En termes de PIB cumulé, l'Asean pèse près de 3 000 milliards de dollars. Au regard de ces chiffres, l'organisation se situe au cinquième

rang économique mondial derrière l'Union Européenne, les États-Unis, la Chine et le Japon. En tant que groupe, l'Asean constitue la troisième force économique régionale devant l'Inde. Pour un pays comme Madagascar, il est donc tentant de frapper à la porte de cette puissante association, dont les habitants possèdent des traits communs avec les Malgaches, en termes de langue, de peuplement, d'us et de coutumes.

### INITIATIVE INNOVANTE

Pour les initiateurs de l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar (IEM), l'austronésie est avant tout un socle culturel. C'est une « solution culturelle pour l'émergence de la culture malgache.

(...) L'objectif est d'arriver à un consensus constructif quant à l'origine profonde de la culture malgache.» Bien que depuis l'accession de Andry Rajoelina au pouvoir, il n'ait été pipé mot sur cette volonté de rejoindre les rangs de l'Asean, le concept d'austronésie, rapproché à l'Asean, est bien couché noir sur blanc dans ce document qui, rappelons-le, a inspiré la Politique générale de l'État (PGE). Le seul instant où a été mentionné ce mot a été lors de la foire Asia Enjoy. Holijaona Raboanarijaona, président de l'Émergence de Madagascar, avait expliqué que « la particularité des pays membres de l'Asean aura été l'engagement dans un processus de croissance accélérée en vue de l'émergence économique, renforcé par

la maîtrise des concepts y affèrent suivant le modèle gagnant-gagnant. L'IEEM consacre une importance particulière à l'intégration de Madagascar dans ce bloc économique. Cette initiative innovante sera un des axes stratégiques principaux de la diplomatie malgache». Ni le président de la République, ni le ministre des Affaires étrangères n'en ont fait l'écho lors de leurs déplacements et de leurs discours respectifs.

## NOUVELLE PAGE

L'IEEM voit pourtant dans le rapprochement avec l'Asie du Sud-est et l'Asean «un retour aux sources qui va au-delà de la limite spatiale et temporelle affirmée jusqu'à présent». L'économie est un axe pivot de cette volonté de rapprochement. En effet, il est fort tentant d'intégrer un bloc qui affiche un commerce intra-régional qui est passé à 25 % en 2016. Le 31 décembre 2014, les dix pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique avaient ouvert une nouvelle page de leur histoire en donnant naissance à une zone libre-échange de 625 millions d'habitants. La communauté économique de l'Asean, mise en place en 2015, s'est fixée comme objectif de créer d'ici à 2025 une région «dynamique, compétitive et intégrée à l'économie globale». Le marché est estimé à 2,6 milliards de dollars. En comparaison la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) que l'Union Africaine (UA) ambitionne de mettre en place ne générerait «que» 1,3 milliard de dollars, alors qu'une vingtaine de pays ont ratifié l'accord. Les pays membres de l'Asean ont ciblé l'objectif d'élever le PIB par habitant à plus de 9 000 dollars en 2030. Le PIB de chaque Malgache est à peu près de l'ordre de 449,72 dollars actuellement. À moins d'un «grand bond en avant», atteindre les 9 000 dollars dans dix ans relève de la gageure. Au regard de ces chiffres qui donnent le tournis, la Grande île est incapable, pour le moment, de partir à l'assaut de marchés extérieurs. Elle pourrait, peut-être, compter sur ses produits de rente. Mais même à son niveau le plus proche, l'océan Indien, elle fait face à des nombreux obstacles. Il paraît donc peu probable que les échanges avec des pays situés à près de 8 000 km puissent devenir un levier de développement puissant «dans la perspective de croissance accélérée de Madagascar», comme l'espère l'IEEM. Avec cela se pose aussi la question de la distance avec la nécessité de liaisons aériennes et maritimes accrues. Or, les pays de l'Asean commerce beaucoup, et les déplacements des citoyens sont facilités non seulement au point de vue des formalités (le visa n'est pas nécessaire), mais aussi par l'usage de l'anglais comme langue de travail commune à ces pays.

## DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Bien que demeurant au stade de projet, l'hypothétique adhésion de Madagascar, ou même une demande expressément formulée, poserait de grandes problématiques diplomatiques. Les autres nations sœurs, regroupées au sein de l'UA, risqueraient de mal prendre cette décision. Déjà, le retour du Maroc au sein de l'UA avait fait grincer des dents. Terrain d'affrontement diplomatique direct entre le Maroc et l'Algérie, l'UA reconnaît la République arabe sahraouie démocratique (RASD), où elle est soutenue par l'Algérie, au nom du principe du droit à l'autodétermination (voir article par ailleurs). Que penseraient les membres de l'UA si la Grande île épousait la trajectoire de pays asiatiques ? L'un des obstacles à une éventuelle adhésion de la Grande île à l'Asean sera aussi la nature du bloc qui n'est ni l'Union Européenne, ni l'UA. L'objectif prioritaire des pays membres est la stabilisation de leurs espaces régaliens.

## INITIATIVE SOUVERAINISTE

L'Asean est une initiative souverainiste et, dans une certaine mesure, le reste encore aujourd'hui. Mais à nouveau, «l'Asean, c'est un "état d'esprit" comme on nous le rappelle souvent dans la région, pas un mécanisme contraignant qui s'imposerait à tous», avait expliqué à RFI, Sophie Boisseau du Rocher, spécialiste de l'Asie du Sud-Est. C'est un lieu d'expression de la souveraineté d'un

“

Le processus décisionnel au sein de l'Asean se fait, non pas à l'unanimité, mais au consensus, d'où la lenteur des décisions

pays. Après l'éclatement de la bulle, en 1997, les membres fondateurs de l'Asean avaient pris conscience que l'intégration des nouveaux membres dans la dynamique de développement des anciens membres serait plus difficile que prévu. Donc il serait pour l'heure inimaginable qu'une «naine», par

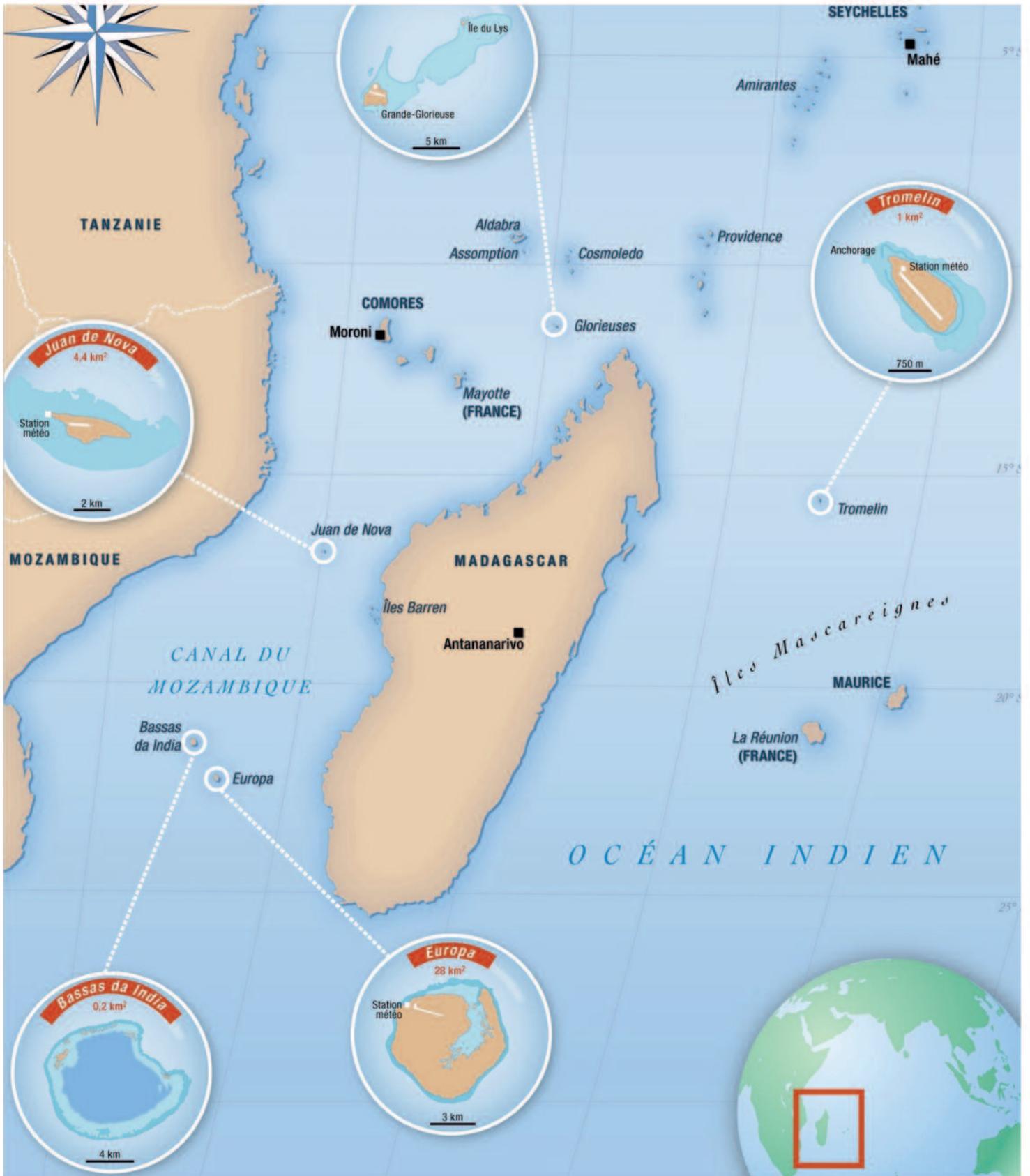
l'envergure économique, comme la Grande île puisse intégrer cette structure, avec la dynamique asiatique qui est en marche. «À chaque fois, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est a permis d'harmoniser les positions de chacun des membres, à organiser un "front uni" pour tirer parti de situations délicates et "transformer un danger en une opportunité"»,<sup>2</sup>, souligne Sophie Boisseau du Rocher. D'une manière plus pragmatique et diplomatique, la condition principale d'intégration dans une zone économique est l'appartenance géographique, à la région de l'Asie du Sud-Est dans le cas de l'Asean; le principe de maintien de bonnes relations étatiques (entre les membres) est également de mise. Chaque État membre doit avoir une ambassade dans tous les autres États membres. À l'heure actuelle, Madagascar n'a aucune ambassade dans aucun des pays, alors que l'Indonésie a une ambassade dans la Grande île, et la Thaïlande un consulat général.

## INTÉGRATION

Dernier point d'achoppement : le processus décisionnel au sein de l'Asean se fait, non pas à l'unanimité, mais au consensus, d'où la lenteur des décisions. Le Timor-Leste l'a appris à ses dépens. Sa candidature, en tant que pays membre, est encore au stade d'évaluation. L'analogie à une potentielle candidature malgache est saisissante. Le Timor-Leste a présenté son dossier en 2011. Dans un premier temps, cette candidature a été bien accueillie. Cependant, l'enthousiasme a été vite douché. Plusieurs évaluations conduites par l'Asean ont montré des résultats décevants. Pour Singapour, l'une des superpuissances régionales, l'intégration de Timor-Leste n'est pas encore à l'ordre du jour. «Le Timor oriental ne possède pas encore la structure administrative qui lui permettrait de respecter ses engagements régionaux. D'après les rapports, le jeune État n'a pas été capable de respecter la plupart des protocoles d'entente qu'il a signés avec l'Asean. Le pays souffre encore des séquelles de la guerre d'indépendance avec l'Indonésie»<sup>3</sup>, souligne Luc Chasseriaud, étudiant en Relations internationales à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Madagascar risque de rencontrer les mêmes difficultés. Le retour de l'enfant prodigue ne sera pas pour demain... P

Références : 'Initiative émergence Madagascar P. 161 <sup>2</sup> <http://www.rfi.fr/asiapacifique/20170808-asean-50-ans-conscience-regionale-identite-asi>

<sup>3</sup> <https://asialyst.com/fr/2017/08/12/memo-asean-en-dix-questions/>



# Conflit territorial Des questions éparées sur les Îles Éparses

Pour un coup d'éclat, ç'en est un. La déclaration lors de la conférence de presse conjointe entre le président malgache, Andry Rajoelina, et son homologue français, Emmanuel Macron, sur les Îles Éparses avait provoqué l'effet d'une bombe auprès de l'opinion publique.



Iloniaina Alain

« **A**u nom du peuple malgache je demande officiellement et solennellement à M. le président [Emmanuel Macron] de trouver une solution pour la gestion ou la restitution des Îles Éparses à Madagascar », avait lancé Andry Rajoelina lors de sa visite officielle à Paris, au mois de juin.

### COMPLEXITÉ DU DOSSIER

Les deux parties ont émis la volonté de régler le dossier d'une manière pragmatique, au niveau bilatéral, à la place d'un bras de fer juridique. Le président français parle d'un « travail conjoint, totalement partenarial, politique et administratif » pour une « solution commune » et de développement commun dans la zone économique actuelle. « Le sujet mérite mieux que des recours juridiques, des contentieux et un mauvais débat », estime-t-il. Deux points méritent l'attention sur l'annonce conjointe. Il s'agit de la mise sur pied d'une commission mixte et la fixation d'une échéance pour régler le dossier. Le chef de l'État malgache a émis le souhait de voir « avant la célébration de notre 60<sup>e</sup> anniversaire du retour de l'Indépendance » une solution « par rapport à la gestion ou à la restitution de ces Îles Éparses ». Au-delà de ces annonces, d'autres questions attendent encore des réponses. La phrase présidentielle sur la « gestion ou la restitution » des cinq îles, de près de 40 km<sup>2</sup> et de près de 640 000 km<sup>2</sup> de zone économique exclusive, qui font l'objet d'un conflit de souveraineté aux larges de Madagascar, interpelle. En tout cas, la fixation d'un agenda à court terme n'exclut pas l'existence d'une esquisse d'une résolution compte tenu de la complexité du dossier.

### ENTENTE

Naina Andriantsitohaina, ministre des Affaires étrangères, veut retenir la « volonté d'avancer » lors de son intervention sur la Radio France internationale (RFI). Face à la déclaration ambiguë du chef de l'État sur la « gestion ou la restitution » des Îles Éparses, il assure que les « options [qui] sont ouvertes », en marge de la visite officielle. Le chef de la diplomatie malgache donne cependant quelques indices sur les pistes creusées. Il évoque l'importance de « l'enjeu environnemental ». Il soulève des discussions

sur « la gestion ou la cogestion de la préservation de cet environnement maritime unique et, très probablement, aboutira à la création d'aires maritimes protégées ou éventuellement à l'encadrement de contrats pétroliers ou gaziers ». Naina Andriantsitohaina évoque des « enjeux géostratégiques » avec une « zone [qui] accueille un flux maritime important et tout le monde a intérêt à ce que cette zone soit sécurisée ». Une entente entre les deux pays déboucherait sur une plus grande marge de manœuvre à la France pour le contrôle de l'une des portes du Canal de Mozambique.

### MANIFESTATION DE LA SOUVERAINÉTÉ

Le chef de la diplomatie banalise l'un des enjeux, qui sera vital dans l'avenir malgré l'éventualité de l'« encadrement de contrats pétroliers ou gaziers ». « L'exploitation du pétrole ou du gaz, n'est, aujourd'hui, pas rentable. C'est une exploitation en eau profonde et donc ce n'est pas encore à l'ordre du jour », lâche-t-il. La découverte de pétrole dans cette zone, comme c'est le cas au Mozambique, ou encore de la potentialité comme aux Comores, font pourtant naître un espoir sur l'existence d'une réserve pétrolière dans cette partie du monde. La communication sur la manifestation de la souveraineté sur les Îles Éparses fait tiquer. Le gouvernement soulève « le besoin de travailler en commun » avec la France à cause du « peu de moyens » pour assurer la sécurisation de la zone et la priorisation d'autres secteurs comme l'éducation et la santé. Depuis des années, la France installe pourtant des éléments militaires pour montrer sa position concernant la possession de ces îles, au-delà des mesures administratives prises allant dans ce sens. Le retour au-devant de la scène du dossier des Îles Éparses ne laisse pas insensible l'opinion, aussi bien malgache que française. Des réactions d'hommes politiques se font entendre en France concernant le sort de ces îles. Des intellectuels malgaches s'expriment également contre toute autre issue que leur restitution.

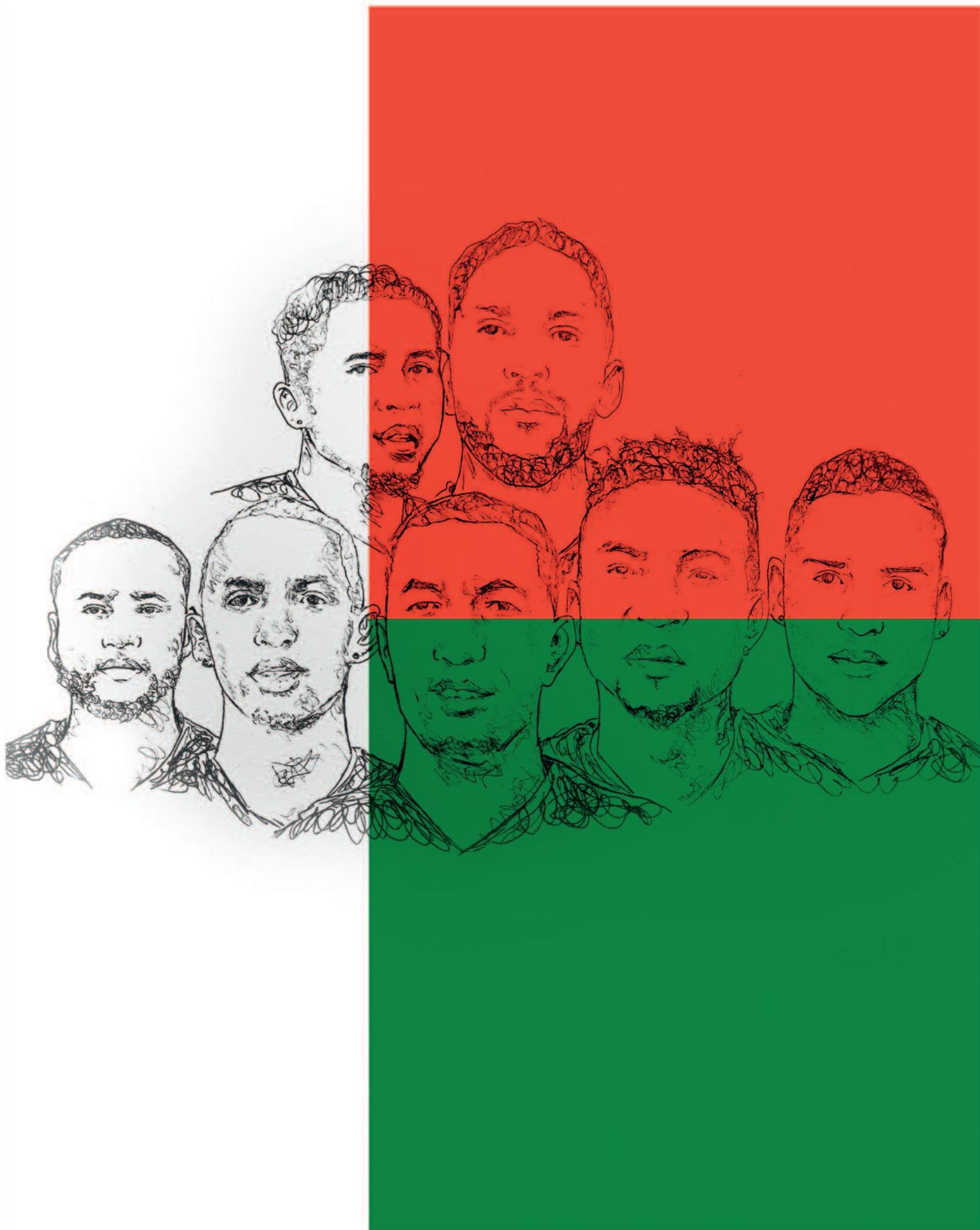
### REVENDEICATION

La posture malgache autour de cette « gestion ou restitution » ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. Pour Jean Marc Razafimandimby, maître de conférences en droit international, « il n'est pas question de cogestion ou quoi que

ce soit. C'est affirmé en droit international, par l'ONU, que Madagascar a pleine souveraineté sur ces îles. Donc c'est la restitution qu'on veut. Notre ministre des Affaires étrangères a dit qu'on a besoin de la France car on n'a pas les moyens d'assurer la sécurité de ces îles. Qu'est-ce qu'on veut finalement ? Si on ne se ressaisit pas dès maintenant, qu'en adviendrait-il ? », prévient-il. Même réaction pour le professeur Raymond Ranjeva, au cœur du processus débouchant sur la résolution onusienne de 1979 pour la restitution des Îles Éparses à Madagascar. « La question du titre de souveraineté étant close, les parties ont l'obligation de négocier en respectant les règles de droit y afférentes », martèle l'ancien vice-président de la Cour internationale de la justice (CIJ). Raymond Ranjeva compare la gestion du dossier des « Îles malgaches de l'océan Indien » à la revendication mauricienne de l'île Chagos à l'Angleterre. « La Cour internationale de Justice s'est référée à la résolution sur les îles malgaches de 1979, dont elle a rappelé la portée juridique obligatoire et donc contraignante, pour asseoir les droits de Maurice sur Chagos. La résolution constitue ainsi la charte fondamentale en la matière », alerte-t-il.

### POLITIQUE COMMUNE

Le chemin n'est pas aisé pour le gouvernement. L'expérience de la « cogestion » de Tromelin entre la France et l'île Maurice permet justement de tirer des enseignements sur ce type de situation né d'un conflit de souveraineté sur un territoire donné. L'accord-cadre signé entre les deux pays en 2010 n'est pas encore entré en vigueur. Le Sénat français n'a pas encore ratifié celui-ci. Ce qui bloque, de facto, tout processus de revendication de la souveraineté mauricienne sur l'île. L'accord-cadre ne concerne que quelques aspects de la question liée à la cogestion de Tromelin. Les deux parties se sont mis d'accord, uniquement sur les ressources halieutiques, l'environnement et l'archéologie par le biais de trois différentes conventions. Dans les ressources halieutiques, il est, entre autres, question de la mise en place d'une politique commune sur l'évaluation des stocks ou encore l'élaboration d'un plan de gestion et de délivrance des autorisations de pêche. P



# Barea de Madagascar

## Les ambassadeurs par excellence

Porté par ses valeurs humanistes et sa capacité à susciter l'adhésion, l'identification et l'émotion, le sport est devenu un outil de communication au service de la diplomatie de nombreux pays. Le football est un exemple frappant.



Raoto Andriamanambe



Tefy Khaïta

**U**ne interception, une frappe détournée, des tirs au but... Les belles histoires ne tiennent souvent qu'à des détails, surtout dans le football de haut niveau. Qualifiée pour une première fois à une Coupe d'Afrique des Nations (Can), grâce à une longue campagne éliminatoire débutée en mars 2017, face au Sao Tomé, l'équipe malgache, surnommée les Barea de Madagascar, a vécu une très belle histoire dans cette compétition reine du football africain. Au bout d'une compétition qui a valu l'admiration des férus du football et des médias du monde entier, l'équipe nationale malgache n'a été sortie qu'en quart de finale par l'expérimentée Tunisie. Les Malgaches ont accueilli leurs héros, à leur retour, de manière monumentale, comme si l'équipe nationale avait gagné la Can.

### FLAMME PATRIOTIQUE

Pour les uns, le football est une drogue, pour d'autres, c'est une religion, mais ce sport collectif est d'abord ce formidable vecteur d'unité et de cohésion nationale. Le football est aussi un reflet de la société. L'équipe nationale est souvent une vitrine et ses joueurs, des ambassadeurs d'un pays par excellence. Dans ce sens, loin d'être ridicule, l'équipe malgache a terminé invaincue durant la phase de groupe de la Can, malgré un plateau très relevé. Elle a créé la surprise en battant même l'équipe nigériane pour terminer à la tête de son groupe et puis elle est venue à bout de la République démocratique du Congo en huitièmes de finale. Mais elle a surtout gagné sur un autre terrain : l'élan populaire suscité par l'épopée des Barea a ravivé une flamme patriotique qui ne faisait que pâlir depuis quelques des années. Comme souvent, les réseaux sociaux sont un thermomètre pour mesurer cet engouement populaire suscité par les Barea. Le petit florilège suivant nous permet de constater qu'un certain consensus se dégage autour de cette épopée malgache : « les Barea ont réussi là où les politiciens ont échoué », « Il vaut mieux dissoudre le CFM et donner le budget pour les Barea ». Ce succès n'est pas inédit, même si Madagascar a goûté pour la première fois à l'ivresse d'une réussite footballistique sur une échelle aussi

importante que la Can.

### MAGIE DU FOOTBALL

Quand des pays traversaient des dépressions sociales ou économiques importantes, le football, ou le sport en général, était une bouée de sauvetage. Quatre années après la guerre des Malouines, Maradona terrassait à lui tout seul l'équipe d'Angleterre durant la Coupe du monde de 1986. À la 54<sup>e</sup> minute de jeu, alors qu'il avait inscrit le fameux but surnommé « la main de dieu » trois minutes plus tôt, Diego Maradona se saisit du ballon dans son propre camp, élimine toute la défense adverse, gardien compris, pour aller inscrire le « but du siècle ». Le symbole

“

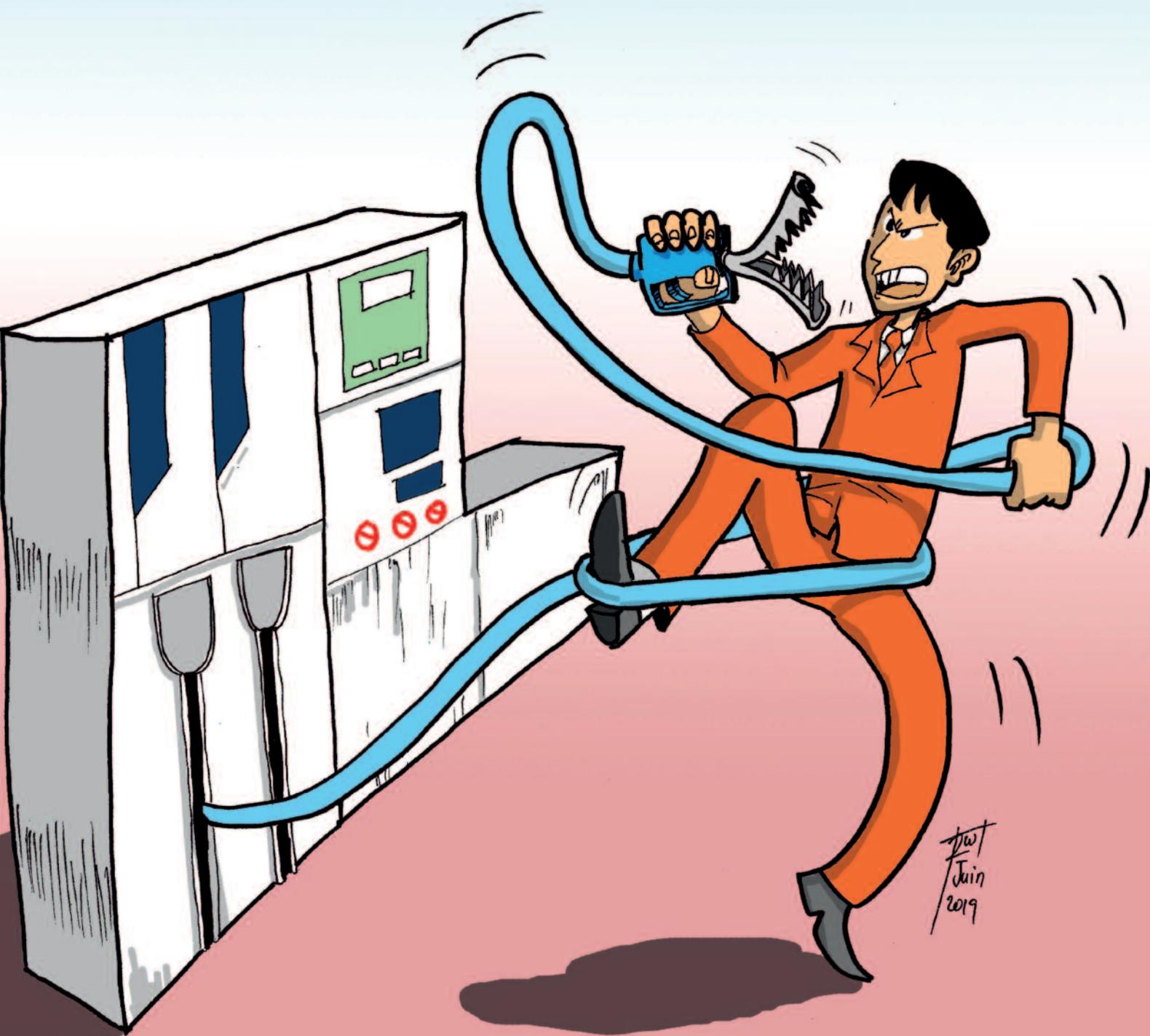
Car, pour une fois, les médias internationaux ont parlé de leur pays en d'autres termes que « l'un des pays les plus pauvres du monde »

est fort, le joueur argentin avait redonné du baume au cœur à un peuple traumatisé et humilié quelques années auparavant par le Royaume-Uni. Le résonnement dans la nuit d'Alexandrie du chant patriotique *Madagasikara Tanindrazanay*, – avant la séance fatidique des tirs au but face aux Léopards congolais – ne fait-il pas penser aux actes de bravoure des résistants durant les événements de 1947? Les couleurs nationales sont redevenues à la mode, les citoyens ne sont jamais autant sentis Malgaches. Car, pour une fois, les médias internationaux ont parlé de leur pays en d'autres termes que « l'un des pays les plus

pauvres du monde ». Les Africains eux-mêmes ont appris à situer cette Grande île qui vogue au large du canal de Mozambique. C'est la magie du football. Les clubs européens se plaignent souvent de la tenue de la Can tous les deux ans, mais pour l'Afrique, ce tournoi est un vecteur de cohésion, bien plus qu'une autre compétition nationale. Même la Ligue des champions de la Caf et la Coupe de la confédération ne suscitent autant d'engouement populaire. La plupart des clubs sur le continent évoluent au niveau semi-professionnel, cette compétition reine vise à asseoir une certaine hégémonie entre les Nations africaines. Pour l'Afrique c'est une question de stabilité politique.

### APÔTRES

Les Barea ont été érigés en apôtres de l'unité nationale aussi bien par leurs thuriféraires que par leurs pourfendeurs qui étaient assez nombreux avant le début de la Can. Car, malgré les holàs, Nicolas Dupuis, le coach, a fédéré autour d'un noyau central des joueurs ayant une affiliation plus ou moins lointaine à la Grande île. Car Madagascar n'est pas seulement ses habitants, elle est composée de son histoire et de ses multitudes d'enfants disséminés dans le bassin de l'océan Indien et dans ses diaspora, notamment française. La victoire face au Nigéria a été vécue comme un second 26 Juin. Kundera avait appris que la France était le seul pays au monde dans lequel on n'apprend pas à aimer la France. Le parallèle peut être fait pour Madagascar, une de ses anciennes colonies, où la honte prend souvent le pas sur la fierté nationale. Les agissements de ses dirigeants successifs n'ont pas aidé à cultiver cet amour pour la patrie. Il est étonnant que la tendance ait été renversée, en quelques semaines, par un groupe de 23 joueurs, l'encadrement technique et par un coach qui était peut être réellement le seul à croire à l'exploit. Et grâce à un sport bien évidemment entaché par la propagande de l'abâtissement footballistique. Le sport et la culture en général constituent un ciment pour une Nation. Bâtir une nation passe par des catalyseurs comme une formidable épopée lors d'une compétition africaine par exemple. P



# Carburant

## Andry Rajoelina s'en va-t-en guerre

Produit incontournable et composante essentielle de l'économie, le carburant est au cœur d'une forte tension. Le chef de l'État veut prendre à bras le corps le problème, risquant ainsi une guerre économique loin d'être gagnée d'avance. Il a réussi la première manche.



Van-Lee Behaja



Raoto Andriatsihoarana

**D**ébut juin, les automobilistes guettent fébrilement les prix affichés à la pompe. Sentiment mitigé : il n'y a pas de baisse, mais la hausse a été écartée aussi. La baisse promise par le chef de l'État ne sera pas pour ce mois-ci. La bonne nouvelle sera pour le 20 juin. En effet, la veille, le gouvernement a annoncé une baisse des prix du carburant, après trois jours de négociations entre l'Administration et les compagnies Total, Jovena (filiale de Axian), Vivo, Galana et LPSA (pour le transport).

### MARGE

Le litre d'essence va ainsi diminuer de 100 ariary pour atteindre 4 100 ariary et le gasoil de 150 ariary pour arriver à 3 400 ariary. Quant au pétrole lampant, utilisé par les Malgaches les plus modestes pour s'éclairer, son prix doit baisser de 500 ariary par litre pour atteindre 2 130 ariary. Donner accès à des produits pétroliers fiables et à des prix socialement acceptables, sans que l'État ait à en endosser des coûts, Andry Rajoelina en a fait un cheval de bataille et une obsession en allant jusqu'à s'en aller en guerre frontalement contre les pétroliers. Lors du bilan de ses cent premiers jours à la tête du pays, le locataire d'Iavoloha s'en était ouvertement pris à ces derniers. « Ces pétroliers n'arrêtent pas de répéter qu'il faut respecter la vérité des prix. Mais il faut admettre que la marge qu'ils prennent sur le tonne métrique à Madagascar est plus élevée que dans tous les pays d'Afrique et de l'Océan Indien », avait-il tonné. Cette posture intervient au moment où la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de tarification des carburants est dans les tuyaux. La gestion des prix du carburant est un véritable casse-tête : tous les ministres qui avaient géré le portefeuille des hydrocarbures redoutaient les fins de mois et la gestion de l'annonce d'une nouvelle hausse. En avril 2018, le sans-plomb avait franchi le seuil symbolique des 4 000 ariary. Déjà, à l'époque, le Pr. Rakoto David avait expliqué que « les prix à la pompe sur le marché sont largement en deçà des cours de référence internationaux. »

### CHARGES

À cause d'un budget assez restreint, le pays ne peut pas assumer les répercussions de la volatilité des cours mondiaux du pétrole sur le marché intérieur. Une nouvelle structure de prix a été élaborée depuis deux ans déjà, mais les écueils pour y arriver sont nombreux. Jusqu'à maintenant, les négociations n'avaient jamais abouti à aucun consensus entre l'État, qui revendique une baisse tangible, et les

compagnies pétrolières qui sont loin du compte et qui soutiennent même que les prix doivent être revus à la hausse. En réponse aux déclarations de Andry Rajoelina, un technicien au sein d'une compagnie pétrolière note : « on pointe du doigt la marge enregistrée par les opérateurs pétroliers, mais les taxes et les investissements qui sont très lourds sont rarement évoqués. Lors de l'annonce de la baisse, la question des taxes sur les produits pétroliers n'a pas été évoquée. » Aujourd'hui, la formule de calcul automatique définit les quatre composantes de la structure du prix du carburant : le prix de référence frontière à 54%, les frais de transport et stockage à 10%, les frais de distribution à 12% et les taxes et les redevances à 24%. Selon les précisions du bulletin pétrolier du premier trimestre 2019, le prix de référence frontière varie en fonction du prix du baril à l'international (le cours du Brent était à 68,49 dollars en mai 2019) et du cours de l'ariary. La compagnie de distribution qui assure le transport au dépôt de la logistique pétrolière perçoit 360 ariary par litre pour l'essence et 340 ariary pour le gasoil. Les frais et les marges des distributeurs se situent à 515 ariary par litre. Les taxes et les redevances s'élèvent respectivement à 1 484 ariary et 942 ariary pour l'essence et pour le gasoil. « L'option du mécanisme d'ajustement automatique des prix offrirait la possibilité à l'État de ne pas avoir à payer pour subventionner le carburant. Mais cette option devrait être accompagnée de mesures afin d'atténuer les effets des prix élevés et volatiles du carburant sur les pauvres », a avancé Natasha Sharma, économiste principale de la Banque Mondiale.

### SUBVENTION EN QUESTION

Le bras de fer entre l'État et les opérateurs pétroliers ne date pas d'hier, seulement, sa portée est autrement plus grande. C'est une véritable partie d'échec qui s'est déroulée : les opérateurs avait proposé une baisse de 140 ariary, l'État voulait aller jusqu'à 700 ariary. Les opérateurs arguent que les taxes sur les produits pétroliers (TPP) ont crû de 20% en 2017. L'État soutient mordicus, avec la bénédiction du FMI, que ces taxes et ces redevances sont encore faibles comparés à d'autres pays. À noter que pour combler le passif des pétroliers, trois à six mois de paiement d'impôts et de taxes avaient déjà été ajournés et qu'une partie des redevances dévolues au Fonds d'entretien routier (Fer) a été annulée. À cela s'ajoute l'octroi d'une subvention sectorielle qui ne plait guère aux instances de Bretton Woods. Cette subvention est un vrai poids sur les caisses de l'État, d'ailleurs Andry Rajoelina a promis la fin de



**Marges des compagnies pétrolières :**

100 dollars par m<sup>3</sup>

**Le terminal pétrolier de déchargement des produits :**

10,81 dollars par m<sup>3</sup>

**Marge stations-service :**

20 dollars par m<sup>3</sup>

**Redevances pour le Fonds d'entretien routier :**

5 ariary par litre

ces subsides. En mai 2018, des négociations avaient eu lieu pour alléger la subvention de l'État au bénéfice des pétroliers, suivant les termes de l'accord avec la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. Un protocole d'accord a été signé avec l'effacement d'une enveloppe de 100 milliards d'ariary que doivent les pétroliers au Fer. Globalement, la subvention universelle n'a bénéficié qu'à une faible proportion de la population, qualifiée d'aisée, alors qu'en 2014 et 2015, 0,5% du PIB y était alloué. Une baisse du prix du baril à l'extérieur s'en est suivie et un système de lissage du prix à la pompe a été instauré. Les prix à la pompe sont restés inchangés depuis décembre 2018, la vérité des prix n'a pas été appliquée dans l'idée d'éviter une trop grande fluctuation. En réalité, cette tactique ne fait que reporter la hausse des prix et génère ainsi des passifs envers les distributeurs. L'écart entre les Prix maximal affiché à la pompe (PMAP) et le prix de référence calculé (PRC) s'est ainsi creusé pour l'année dernière. Le prix à la pompe est resté constamment au-dessous du PRC, ce qui a été favorisé par la hausse du Brent et la dévaluation de l'ariary. La nouvelle structure de prix est attendue pour apurer ces arriérés vis-à-vis des pétroliers. L'enjeu est de mettre en place une structure équilibrée pour les fournisseurs et les consommateurs. Ce qui n'est pas forcément compatible avec la volonté présidentielle de réduire les prix. Ainsi, le président la République a réussi à arracher un accord au forceps.

### SURÉVALUATION

Par rapport à la consommation mensuelle du pays, les compagnies pétrolières réalisent un profit moyen de 12 milliards d'ariary par mois. «*Les pétroliers gagnent un profit non justifié de 392,52 ariary par litre*», pointe une étude de l'économiste Hery Ramiarison. Un argumentaire repris par Andry Rajoelina dans sa négociation. Le Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem), de son côté, a avancé la faisabilité technique d'une baisse jusqu'à 198 ariary. «*Les efforts du gouvernement pour poursuivre la réforme de la tarification du carburant sont louables. Le but est de garantir que le carburant soit abordable et l'approvisionnement fiable, sans que l'État ait à en supporter les coûts*», avait salué Natasha Sharma. En effet, il y aurait une «*surévaluation*» des charges des pétroliers dans la structure des prix actuelle, selon l'audit mené par Beicip Franlab, sur les bénéfices des compagnies pétrolières, pour la Banque Mondiale. L'étude suggère qu'une baisse de 17% des marges bénéficiaires serait possible. Avec comme alliée la Banque Mondiale, l'État a misé sur cette ponction pour aboutir à la



baisse des prix. L'institution avait proposé dans sa note de Conjoncture économique, publiée en avril, «*d'appliquer le mécanisme d'ajustement automatique des prix, de réduire les coûts fixes, de promouvoir la concurrence des prix soutenue par une régulation effective et de protéger les pauvres des hausses de prix*». Cependant, la réponse du berger à la bergère ne s'est pas fait attendre. Dans une missive adressée directement à la Banque Mondiale, le Groupement des pétroliers de Madagascar (GPM) avait regretté que des «*postes de coûts*

*ses critères de rentabilité acceptables.*»

### UN SEMBLANT DE LIBÉRALISATION

La question de la concurrence, qui se matérialise en une entente cordiale, entre les quatre opérateurs pétroliers, est également remise sur le tapis. Contrairement à ce que la loi n° 2004-003 du 24 juin 2004 trace, Madagascar fait face à un semblant de libéralisation du marché pétrolier. En 2008, une compagnie avait baissé ses prix par rapport à ses concurrents, mais l'embellie n'a pas duré longtemps. Elle avait rapidement couvert le gap. Depuis, les prix sont systématiquement alignés. Structurés en un oligopole, les opérateurs agissent de manière organisée et se fixent des prix à leur guise. L'octroi d'une licence d'importation de pétrole au groupe Sodiat, de l'homme d'affaires proche du président de la République, Mamy Ravatomanga, pourrait-elle changer la donne ? Rien n'est moins sûr, alors que cette information a été démentie par le directeur général de l'OMH quelques jours après les négociations fructueuses entamées par l'État, dans un quotidien de la capitale. «*L'investissement dans le secteur de la distribution pétrolière n'est pas chose facile. Certaines barrières indirectes, sur la gestion et l'entrepreneuriat, empêchent l'entrée en jeu de nouveaux acteurs. Nos membres font face à de plus en plus de difficulté*», déplore Jean Martin Rakotozafy, président du Groupement professionnel des gérants libres de station-service (GPGSS). Les gérants qui, signalons-le, ont rarement leur mot à dire. Mais ils ont bénéficié d'un geste, lors des négociations entre l'État et les pétroliers. P

“

La question de la concurrence, qui se matérialise en une entente cordiale, entre les quatre opérateurs pétroliers est également remise sur le tapis

*que les études de la Banque Mondiale [n'aient pas été pris] en compte, malgré leur pertinence, [et qu'il n'a pas] eu l'opportunité d'exposer dans le cadre de l'étude [ses] réelles problématiques, ce qui aurait pu permettre d'apprécier le réel niveau de ses profits qui doivent s'inscrire dans*

# « Des négociations pour des prix socialement acceptables »



Van-Lee Behaja



**LAURENT  
RAJAONARIVEOLO**

Directeur général de l'Office malgache  
des Hydrocarbures (OMH)

## POUVEZ-VOUS NOUS RELATER L'HISTORIQUE DE LA GESTION DES PRIX DU CARBURANT ?

Le secteur pétrolier malgache a été libéralisé au début des années 2000 avec la loi 2004-003. Mais ce n'était qu'en 2011, suite à la hausse soutenue du prix sur le marché local, que l'État a commencé à l'administrer. Cette administration s'est matérialisée par la publication, en 2013, d'un texte réglementaire qui régit les prix à la pompe. Les prix pour les gros consommateurs comme la Jirama, Air Madagascar, Ambatovy, etc., sont réglementés par des contrats privés libéralisés entre les opérateurs pétroliers et ces clients.

## COMMENT SONT STRUCTURÉS LES PRIX DU CARBURANT ?

La structure de prix est appliquée après des négociations entre les opérateurs et l'État. Elle se base sur les Prix de références calculés (PRC), qui reflètent la vérité des prix. Tous les mois, au regard de la politique de lissage de prix, les écarts sont équilibrés entre les PRC et les Prix maxima à la pompe (PMAP). Ces écarts sont comptabilisés d'une manière à ce que les prix soient en équilibre à la fin de l'année. Dans cette structure s'ajoutent les taxes et les redevances qui alimentent le Fonds d'entretien routier (Fer) ou encore le Fonds pour l'environnement. Ce dernier entre dans le cadre du principe du "pollueur payeur" selon lequel les pétroliers devront payer leurs contributions dans la protection de l'environnement. L'APMF, le service portuaire, les logisticiens qui stockent et transportent les carburants et les distributeurs – et qui s'assurent de l'approvisionnement des stations-services partout à Madagascar – complètent la chaîne d'importation de carburant. Ils sont également concernés par la marge des pétroliers.

## LES DISTRIBUTEURS RÉCLAMENT À COR ET À CRI LEURS PASSIFS QUI N'ONT PAS ÉTÉ SOLDÉS PAR L'ÉTAT. À QUOI EST-CE DÛ ?

En 2018, l'État s'était lancé dans une négociation sur la structure des prix. Les problématiques n'avaient été résolues que provisoirement. Avec la hausse des prix du carburant sur le marché international, la situation socio-politique qui prévalait dans le pays, et pour le bien de la population, il avait été décidé que l'équilibre entre le

PRC et le PMAP ne soit pas atteint. Ainsi, l'écart s'est creusé. Ce qui a laissé un lourd passif en défaveur de l'État vis-à-vis des pétroliers, en 2018.

## L'ÉTAT MALGACHE A DÉCIDÉ DE PRENDRE À BRAS LE CORPS CE PROBLÈME. POURQUOI CE CHOIX ?

Les pétroliers et l'État ont repris les négociations pour pouvoir afficher un prix "socialement acceptable" à la pompe. Les dernières négociations concernent surtout la revue des marges des pétroliers. Ces derniers qui devront, de leurs côtés, affirmer leurs efforts pour rétablir un équilibre au niveau de la vérité des prix. La baisse des PMAP est la finalité de cette manœuvre. Il faut noter que la vérité des prix a été atteinte en février et avec la variation du cours du baril et du cours de devises, les passifs commencent à s'accumuler de nouveau.

## QUEL EST LE RÔLE DE L'OFFICE MALGACHE DES HYDROCARBURES (OMH) DANS LES NÉGOCIATIONS ?

Le rôle de l'OMH est de calculer le PRC, chaque mois. Il dépend de la variation du cours du pétrole à l'international. Le prix du baril étant une référence acceptée par tout le monde, que cela soit par les opérateurs pétroliers ou par l'État. Le cours de devises est analysé pour appliquer la structure de prix. Tous les mois nous revoyons le PRC, et le premier du mois, les PMAP sont affichés. La différence met en évidence le passif qui pourrait être en faveur des pétroliers ou en faveur de l'État. Le but est toujours d'équilibrer ce passif à la fin de l'année.

## Pourquoi le Gouvernement s'est engagé dans la réforme du prix des carburants ?

Pour limiter l'impact du niveau élevé et de l'instabilité du prix des carburants, les variations du cours du pétrole sur le marché mondial n'ont pas été répercutées sur le consommateur. Le prix du carburant payé par le consommateur à la pompe a été inférieur au montant qu'il aurait dû payer si le prix de référence calculé avait été appliqué. Le prix de référence calculé sert à calculer le prix de vente final au détail du carburant, de manière à tenir compte des variations des cours mondiaux du pétrole, des taux de change et des autres facteurs de coûts fixes. Lorsqu'il y a un écart entre le prix de référence calculé et le prix de vente au détail à la pompe, cela signifie que les variations du cours mondial du pétrole ne sont pas entièrement répercutées sur le consommateur. Au lieu de cela, soit le Gouvernement subventionne le prix, comme cela a été le cas en 2014 et 2015, soit le Gouvernement accumule des passifs envers les sociétés

pétrolières, comme cela a été le cas à la fin de l'année 2018 et au début de l'année 2019.

Toute politique de tarification du carburant qui amène le Gouvernement à subventionner le coût du carburant profite aux riches qui sont les plus gros consommateurs de carburant. Une subvention universelle du prix du carburant profite à tous les consommateurs, qu'ils soient riches ou pauvres. Les plus grands bénéficiaires de la subvention universelle du prix sont ceux qui consomment le plus de carburant. Madagascar étant l'un des pays les plus pauvres du monde, seuls les 20 % les plus riches de la population ont le pouvoir d'achat pour consommer du diesel et de l'essence. En revanche, les 60 pour cent les plus pauvres de la population consomment beaucoup de pétrole lampant mais pas d'autre carburant, ce qui explique pourquoi le prix du pétrole lampant est le plus bas.

*In Note sur la conjoncture économique de Madagascar : gestion du prix du carburant – Banque Mondiale*



© Mamy Randrianasolo

## Salariat Hausse et débats

C'était l'une des promesses de campagne du chef de l'État. Le salaire minima d'embauche mensuel à Madagascar a été révisé à la hausse avec le chapelet de conséquences que cela peut entraîner.



Hilda Hasinjo

**I**l est 17 heures devant le portail d'une zone franche sise à Tanjombato, un quartier industriel de la capitale, ce 31 mai. C'est la fin du mois, et les employés sortent abasourdis avec leur fiche de paie qui, finalement n'a pas changé. Ils se sont attendus à ce qu'une hausse s'applique.

## HEURES SUPPLÉMENTAIRES

«Notre chef ne nous a rien expliqué. Mon salaire est resté au même niveau qu'au mois dernier. Pourtant je m'attendais à avoir au moins 45 000 ariary de plus. C'est la différence entre mon salaire actuel et les 200 000 ariary promis par l'État», explique, dépitée, une ouvrière. Le travail de Nanie consiste à emballer les produits avant qu'ils ne sortent de l'usine. Du fait de sa grossesse, elle ne peut pas faire d'heures supplémentaires. Le médecin du travail le lui a interdit depuis le premier trimestre. Elle en est à son septième mois. Cela fait donc plus de trois mois qu'elle vit avec son salaire de base de 155 000 ariary. Cette future mère de famille comptait pourtant mettre de côté ces quelques milliers d'ariary de plus pour accueillir son bébé. D'autant plus que le mois prochain, elle ne recevra plus que la moitié de son salaire car elle devra partir en congé de maternité. «En général, mon salaire subvient à mes besoins mensuels, mais c'est tout», confie-t-elle, les larmes aux yeux. Et ce n'est pas ce mois-ci que cela va changer.

## APPEL À L'AIDE

«Nous attendons le décret d'application avant de l'appliquer. Pour notre entreprise, cela représentera environ 3 000 000 ariary de volume de salaire en plus par mois. Il est donc clair que nous souhaiterions que l'application de cette mesure soit un tant soit peu repoussée», indique Edvin Mamiharison, Directeur financier et des ressources humaines au sein d'une entreprise de nettoyage qui existe depuis à peine un an. Pour des structures comme celle-ci, «il est difficile de refaire les comptes car nous n'avons pas encore amorti nos charges. Voilà que nous devons déjà en supporter d'autres. L'État devrait voir comment accompagner les nouvelles entreprises. Il faudrait nous tendre une perche car nous risquons de nous noyer», lance-t-il en guise d'appel à l'aide. Le 29 mai, le gouvernement a publié le décret d'application fixant à 200 000 ariary le salaire minimum d'embauche à Madagascar. La mesure a été applicable dès la fin du mois de mai. Mais son application n'a pas fait autant de vague que son annonce. Une négociation a été effectuée entre le patronat, les syndicats et l'État, le 29 avril. «C'est une promesse que j'ai faite pendant la campagne

électorale et je tiens à l'honorer. Ce qui devrait déjà permettre d'améliorer les conditions de vie de certaines familles malgaches», avait alors déclaré le président de la République.

## UNE CHARGE POUR LES ENTREPRISES

Cette nouvelle a été reçue de différentes manières, selon les points de vue et la situation. Certains patrons trouvent que c'est une mesure trop lourde pour leurs entreprises. «Cette mesure est logique et équitable. Mais pour nous, artisans, c'est très difficile de nous y conformer. Nous n'avons pas les capacités d'une industrie qui produit des meubles en série. Nous n'aurons jamais les mêmes marges qu'elle», se plaint Iarinaivo Miadantsiory Andriamahandrisoa. Sa structure œuvre dans le recyclage de bois en meuble. Pour lui, l'alternative est de payer



La hausse du salaire d'embauche est une mesure en faveur des foyers les plus modestes – aussi symbolique soit-elle – est un signe d'avancée notable

ses artisans à la prestation. Le salariat n'est donc plus à l'ordre du jour. «Grâce à ce genre de contrat, la plupart de mes collaborateurs perçoivent plus que s'ils étaient payés par mois». Cet autoentrepreneur a trois employés qui collaborent régulièrement avec lui et huit employés salariés.

## NOUVELLES MESURES

«La hausse de salaire à 200 000 ariary n'a pratiquement pas d'impact sur le quotidien et sur l'économie du pays, car cela ne signifie nullement une hausse du pouvoir d'achat. C'est là-dessus que l'État devrait travailler», pouvait-on lire sur les réseaux sociaux à l'annonce de cette nouvelle mesure pour les salariés. Cette logique d'augmentation du pouvoir d'achat a été soutenue par l'Exécutif. Mais en général, cette revue à la hausse du salaire minimum doit être accompagnée d'autres mesures. «À l'image de la revue à la hausse du pouvoir d'achat des Français, l'État devrait envisager des mesures

plus globales. En France, le Premier ministre a annoncé, au début du mois de mai, de nouvelles mesures d'impôts qui allègent les ménages et chaque catégorie de personne. Ce qui a un impact allant de 500 à 1 200 euros de plus dans le portefeuille de chaque Français chaque année. C'est ce qu'on attend du gouvernement, et non pas une hausse de 10% qui se perdra finalement dans les TVA et autres taxes et impôts», soutient Narindra Rahilalaina, une étudiante en économie. L'État a dû lâcher du lest pour les entrepreneurs : désormais, seuls les salaires s'élevant à partir de 350 000 ariary seront imposables. Les 20 premières heures supplémentaires ne seront pas aussi taxables. L'État accorde aussi plus de flexibilité dans les horaires de travail dans les entreprises. «Ces trois mesures vont nous permettre de défendre la productivité des entreprises», avait lâché Noro Andriamamonjariason, présidente du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM).

## SIGNE D'AVANCÉE

Cependant, les syndicalistes ont tenu à encourager le dialogue social sur les questions de salaire. Régulièrement de 5 à 10% par an, la hausse du salaire minimum est cette fois-ci de 18%. Un taux conséquent qui, selon les syndicalistes, ne suffira pourtant pas à améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs. «Ce salaire minimum ne permettra pas aux travailleurs de passer au-dessus du seuil de pauvreté», explique Barson Rakotomanga, secrétaire général de la Solidarité syndicale de Madagascar, plate-forme qui regroupe une quarantaine d'organisations. «Pour les personnes touchant plus de 200 000 ariary par mois, l'augmentation dépendra des négociations entre les employeurs et les salariés, mais elle sera également fonction de la situation financière et économique de l'entreprise. Il faut souligner que cette décision vise à ce que personne ne soit rémunérée à moins de 200 000 ariary», a tenu à tempérer, la ministre du Travail, de l'emploi, de la fonction publique et des lois sociales, Gisèle Ranampy. «Il faut que le gouvernement tende la main aux entrepreneurs. Il doit leur apporter un soutien important car les charges les plus importantes pour ces entreprises sont généralement les coûts énergétiques dont le service est médiocre et les impôts et taxes qu'ils reversent à l'État», suggère Narindra Rahilalaina. Une mesure qui n'est pas encore envisagée par le gouvernement. Du moins, aucune annonce n'a été faite dans ce sens. Néanmoins, la hausse du salaire d'embauche, une mesure en faveur des foyers les plus modestes – aussi symbolique soit-elle –, est un signe d'avancée notable. **P**

# «La croissance économique ne doit pas être associée à une répartition inégale des revenus»

En avril, dans une de ses notes de conjoncture économique, la Banque Mondiale indique pour Madagascar une performance économique forte et supérieure à la moyenne régionale et mondiale pour la cinquième année consécutive. L'économiste nous commente ces résultats économiques très beaux sur papier mais qui ne reflètent pas forcément la réalité.



Julie Raharisoa



## VOLOLONA RAKOTIBE

Spécialiste de macroéconomie et modélisation et membre du Crem

### LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE MADAGASCAR, RELEVÉE PAR LA BANQUE MONDIALE, REFLÈTE-T-ELLE CE QUE VIVENT RÉELLEMENT LES MÉNAGES NOTAMMENT AVEC LA DÉGRADATION DE LEUR POUVOIR D'ACHAT ET L'ACCROISSEMENT DE LA PAUVRETÉ?

Il s'agit d'une croissance du PIB nominal, qui est toutefois associée à un taux d'inflation de 7,3%. Un taux de croissance économique, même à un niveau très élevé, n'est pas nécessairement un indicateur de prouesse pour une économie. Afin d'apprécier une amélioration de la conjoncture, il faut

que le taux de croissance économique soit supérieur au taux d'inflation. Pour le cas de Madagascar, les données chiffrées de la Banque Mondiale ont pu indiquer que, depuis 1965, une telle situation n'est apparue que très rarement. Dans l'optique microéconomique, ce taux de croissance de 5,2% est inégalement réparti entre les différentes couches de la population, au détriment des couches vulnérables constituant la majorité des Malgaches. Compte tenu du caractère médiocre de la croissance et du fait que les revenus évoluent avec une augmentation moins proportionnelle que celle du niveau général

des prix, il n'est pas surprenant que le pouvoir d'achat des ménages se dégrade continuellement, et que la pauvreté subsiste depuis plusieurs décennies.

### COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SE COÏNCIDENT, POUR STIMULER UNE CROISSANCE INCLUSIVE?

L'harmonie entre la croissance économique et le développement n'est pas un phénomène spontané. Elle est déterminée par la qualité et les sources de la croissance. Pour que la croissance soit inclusive, il faut augmenter la production des valeurs ajoutées, et

qu'elle prédomine les autres activités économiques. Une croissance inclusive requiert aussi la tendance vers l'équité sociale. Ceci comprend une augmentation progressive du revenu des ménages vers la décence, afin de rehausser le pouvoir d'achat domestique. En effet, on ne peut pas parler de développement, que cela soit économique ou humain, si la croissance économique est associée à une répartition très inégale des revenus de la population. De même, on ne peut aucunement garantir un développement durable si la croissance économique est acquise par le biais d'un très fort endettement extérieur ou par une exploitation abusive des ressources naturelles du pays. Ainsi, une croissance économique va-t-elle de pair avec le développement durable, si elle bénéficie à la masse de la population et si son processus ne va pas handicaper la capacité des générations futures.

### COMMENT ALORS MAINTENIR ET OPTIMISER LES ACQUIS?

Vu l'ampleur du plan d'émergence de Madagascar, il paraît impossible de réduire les dépenses d'investissement. Autrement, le maintien du déficit budgétaire ne peut se réaliser qu'à travers la réduction graduelle des dépenses de fonctionnement et la consolidation des recettes de l'État, notamment les recettes fiscales et douanières. En revanche, si les Malgaches parviennent à augmenter significativement la production locale des biens de consommation et à favoriser l'économie d'échelle, à limiter intelligemment les importations et à maintenir le cours de change, alors le taux d'inflation pourra considérablement être réduit. En outre, ces dernières conditions vont contribuer à réduire le déficit commercial et de maintenir ainsi le niveau des réserves.

### LA PERFORMANCE AGRICOLE AURAIT CONTRIBUÉ AU RALENTISSEMENT DE L'INFLATION ÉVALUÉE À 7,3% EN 2018 CONTRE 8,3% EN 2017. QUEL DEVRAIT ÊTRE LE RÔLE DU SECTEUR PRIMAIRE AU SEIN DE L'ÉCONOMIE?

Selon le mécanisme du marché, l'inflation résulte de la dynamique de la confrontation de l'offre et de la demande. Pour limiter l'inflation, il faut que l'offre satisfasse la demande, non seulement pour les produits agricoles, mais aussi pour les produits manufacturiers et pour les services. Comme ce sont des matières premières destinées à être consommées ou à être transformées dans l'industrie alimentaire, les produits agricoles constituent des éléments

essentiels à la production. D'où le rôle prépondérant que doit jouer l'agriculture dans l'économie. Néanmoins, il importe de noter que le secteur primaire ne contribue qu'au tiers du PIB, bien que 80% de la population malgache soit qualifiée d'agriculteurs.

### LE SECTEUR DES SERVICES RESTE LE PRINCIPAL MOTEUR DE LA CROISSANCE, EST-CE VIABLE POUR L'ÉCONOMIE?

Une croissance durable doit favoriser le secteur industriel sur le long terme. Cette nécessité réside sur le fait que seule l'industrialisation peut permettre à un pays de résister généralement au choc endogène et exogène. Ce secteur a aussi la capacité de s'adapter face à la variation de la demande interne et internationale par rapport à la spécialisation malgache. Avec environ 25 millions d'habitants et une potentialité agricole énorme, Madagascar doit tourner vers l'industrialisation de masse. Outre l'industrie agroalimentaire, un autre secteur phare à explorer est l'industrie d'assemblage automobile qui figure parmi les projets du nouveau gouvernement. À part les emplois pouvant être créés, ce secteur va promouvoir les compétences grâce au "learning by doing", tout en apportant de nouvelles technologies. L'optimisation de la croissance par rapport à son niveau potentiel réside désormais sur la diversification de l'économie en passant par une transformation structurelle, de préférence à travers une directive étatique.

### SUR LE CHAPITRE MONÉTAIRE, CES DERNIERS TEMPS, LA VALEUR DE L'ARIARY SUR LE MARCHÉ DE CHANGE S'EST PLUS OU MOINS STABILISÉE. EST-CE UN PHÉNOMÈNE PASSAGER OU DURABLE? GÉNÉRALEMENT, COMMENT MAÎTRISER LA MASSE MONÉTAIRE ET LA DÉPRÉCIATION?

La performance sur le marché des changes tient dans la stabilité de la valeur de la monnaie domestique. L'appréciation du cours d'une monnaie ne peut pas être forcément considérée comme une amélioration économique, car elle n'est pas toujours favorable, notamment à l'exportation. Tout comme la dépréciation qui ne se traduit pas nécessairement par une mauvaise situation économique, notamment pour l'importation. Le taux de change est défini par le volume d'entrée et de sortie des devises sur le marché des changes. L'évolution du cours de change est alors déterminée par les flux commerciaux et les flux des capitaux. En outre, le cours de change est une variable contenant une saisonnalité, dans un sens où la monnaie domestique s'apprécie d'une manière assez

significative lors des saisons touristiques et durant les campagnes des produits de rente. La maîtrise de la masse monétaire peut s'effectuer à travers la manipulation du taux d'intérêt directeur. Une politique monétaire restrictive vise à limiter l'inflation et consiste à réduire la masse monétaire en faisant augmenter le taux directeur, qui s'élève actuellement à 9,5%. Cependant, il est peu souhaitable de réduire la masse monétaire en raison des besoins et des objectifs de l'économie.

### POUR VOUS, QUELLES SONT LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES À PRIORISER?

Madagascar doit montrer sa capacité d'autosuffisance en termes de consommation pour satisfaire les besoins de la société, vu la taille de sa population. Le déclenchement du processus de l'industrialisation s'avère ainsi urgent. La transformation structurelle de l'économie s'impose. Sur ce point, le changement institutionnel doit se faire dans l'immédiat. Il faut dépasser les institutions politiques et économiques de nature extractive actuelle vers une nouvelle règle et structure politique, économique et sociale sur la base du "teny ierana" comme fondement de l'harmonie sociale. Par conséquent, suivant les expériences des pays qui ont connu un succès économique, certains secteurs d'activités devront être promus dans une approche systémique et dans une approche résolument développementiste basée sur une capacité de la mobilisation financière des secteurs porteurs de la croissance économique: l'énergie, l'agribusiness, l'industrie manufacturière et les NTIC. La priorisation de ces secteurs d'activité doit être suivie de la mise en œuvre des réformes sur la réorganisation interne de règle de la concurrence, de l'accès aux intrants et aux financements avec un taux d'intérêt bancaire plus attractif. Ces réformes doivent faire l'objet de la redynamisation du marché local en termes de production et de consommation. Ensuite, ces secteurs d'activités devraient anticiper la fluidité des effets d'entraînement intra et inter sectoriel par l'intermédiaire des NTIC. L'investissement dans un secteur d'activité doit justifier l'existence de celui d'un autre pour les signaux de marché en amont et en aval. En effet, l'investissement dans le secteur éducatif va de pair avec l'attraction des talents extérieurs pour une éventuelle synergie d'intégration régionale et internationale par des projets productifs connexes. P



## Violence basée sur le genre En finir avec la culture du silence

Les questions relatives aux violences commises à l'encontre des filles et des femmes sont souvent taboues à Madagascar. Des non-dits qui, pourtant, gangrènent la société et qui, sur le plan du développement, ralentissent voire freinent les avancées.



Karina Zarazafy



Tefy Khaita

**C**ombien sont-elles ? Combien sont ces femmes qui souffrent en silence, du fait de leur conjoint ? Combien sont celles qui doivent rester mutiques car «ny tokantrano fihafiana» ? La violence conjugale et les violences perpétrées envers les femmes sont des fléaux répandus dans la société malgache. Certaines payent cher le laxisme de la société dans son ensemble.

### TÂCHES

«L'agenda de développement d'un pays dépend en grande partie de l'agenda de la promotion du genre», a noté le Premier ministre Christian Ntsay, lors d'une interview. Une citation qui fait notamment référence à la place occupée par la femme dans la société, un acteur incontournable de la vie économique du pays. Ce, en partant du foyer jusque dans les divers secteurs tels que le commerce, l'artisanat, l'industrie, l'éducation, etc. Elle y occupe une place prépondérante. Une grande partie de la vie de la Nation repose en effet sur le genre féminin, non seulement parce que diverses études ont toujours démontré que les femmes surpassent les hommes en nombre, mais aussi parce que dans la société, les us et coutumes ont tendance à attribuer des tâches spécifiques aux femmes. Pour la plupart, elles sont considérées comme anodines et peu importantes, mais sur lesquelles pourtant repose le bon déroulement de la vie de la communauté. L'on peut prendre l'exemple de certaines – voire de la plupart – des communautés au sein desquelles la femme s'assure de la gestion de l'eau, de la gestion du foyer, de la cueillette, de l'éducation des enfants, filles ou garçons. Le deuxième rapport national sur les enjeux et défis de l'entrepreneuriat à Madagascar en 2018, indique d'ailleurs que «les femmes s'affirment, réussissent mieux dans leurs entreprises et, toutes classes d'âge confondues, les femmes sont plus impliquées».

### UN SUJET TABOU

Jusqu'à ce jour, la femme continue de subir toutes sortes de violences perpétrées aussi bien par des hommes que par d'autres femmes, ou encore par la communauté et la société. Et comme l'a fait remarquer Christian Ntsay, «souvent, le manque d'informations sur les structures de prise en charge de ces cas de violence, amène les femmes à rester entre elles. Il n'y a pas de soutien, il n'y a pas d'accompagnements. Aujourd'hui, il existe des structures de conseil et d'accompagnement, mais qui sont peu connues. À la limite, elles sont stigmatisées par les communautés mêmes». L'Enquête nationale de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement

(ENSOMD), réalisée en 2012-2013, met d'ailleurs en exergue le rôle important joué par l'environnement communautaire dans le cadre de ces violences. Un des exemples est l'augmentation du taux de fécondité des adolescentes, qui est passé de 148 en 2009 à 163 en 2012. Ce phénomène peut s'expliquer, selon l'enquête, par «les pratiques socioculturelles néfastes telles que le mariage des jeunes (48%), la précocité des relations sexuelles souvent non protégées sur incitation de l'environnement communautaire».

### CRIMES D'HONNEUR

L'étude sur le phénomène de Violence basée sur le genre (VBG) pendant les raids des dahalo, réalisée en 2017, dans le cadre du Projet conjoint d'appui à la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar, souligne également que «l'ancrage de la VBG dans la culture favorise l'indifférence et la dissimulation de certaines formes de celle-ci par les femmes elles-mêmes». Des pratiques qui expliquent le fait que seuls 30% des femmes aient osé déclarer avoir subi au moins une forme de violence. Un taux relativement bas comparé à la réalité, à ce que l'on voit au quotidien. En effet, «certaines normes et pratiques culturelles et religieuses sont souvent invoquées pour justifier la violence dont sont victimes les femmes, notamment le mariage des enfants et la préférence accordée aux fils, les crimes dits "d'honneur", et les restrictions des droits des femmes au sein de la famille et de la société», comme le pointe l'étude. Aussi, la question de violence étant assimilée à une honte, de nombreuses femmes préfèrent les subir en silence.

### PRISE DE CONSCIENCE

Malgré ces pressions culturelles et communautaires très présentes, l'on constate un certain éveil des Malgaches en ce qui concerne les VBG. «Une grande conscience sur la nécessité de changer est en train de naître», affirme Kader Irchad Barry, coordinateur de la Campagne pour l'émancipation des femmes et la lutte contre les VBG à Madagascar. En effet, comme le souligne le Premier ministre, «la prise de conscience naît à la fois de l'éducation mais aussi de l'évolution de la société elle-même». «Quand on regarde l'évolution, je pense que ceux qui n'ont pas vu la discrimination envers les femmes, n'ont pas bien regardé. Ou bien, ils ont feint de ne pas regarder. Mais, si on regarde plus loin, il n'y a pas de forçage à faire pour avoir la conviction d'adopter cet agenda de la promotion du genre», explique-t-il. Et il est bon de noter que cet effort en termes d'amélioration du niveau de l'éducation se fait quand même ressentir. L'ENSOMD indique

que «grâce à une politique qui favorise la scolarisation, le pays est parvenu à une proportion de 105 filles pour 100 garçons au niveau primaire en 2012 contre 96 filles pour 100 garçons en 2008». Une variation qu'on ne devrait nullement négliger.

### UNE SITUATION BIEN RÉELLE

Une des choses à l'origine de cette avancée dans la lutte contre la VBG est la mise en place et l'opérationnalisation de centres d'écoute et de conseils juridiques. Ces structures de prise en charge des victimes qui, en janvier 2019, ont pu totaliser 19 914 cas recensés de VBG. Ces centres ont énormément contribué à améliorer les perceptions par rapport aux violences et leurs effets néfastes sur la société. Combinées à plusieurs autres initiatives et actions de sensibilisation, l'existence et l'opérationnalisation de ces centres ont permis de stimuler le changement de comportement des Malgaches par rapport à la question. Il convient de noter que les VBG ne se limitent pas à des violences perpétrées à l'encontre des femmes. Elles peuvent se présenter sous plusieurs formes et faire plusieurs types de victimes. L'étude sur le phénomène de violence basée sur le genre pendant des raids de dahalo de 2017, a clairement soulevé cette nuance. «Les expressions "violence basée sur le genre" et "violence à l'égard des femmes" ont des acceptions nuancées, mais tendent à se rejoindre dans la mesure où ce sont les femmes qui subissent le plus souvent des violences de la part des hommes dont le statut social et économique est supérieur au leur», souligne cette étude. La VBG fait notamment référence à tout acte «infligé à une personne contre son gré» et est fondée sur «les différences sociales entre hommes et femmes». Ces actes «violent un certain nombre de droits de l'Homme fondamentaux protégés par des textes et des conventions internationales». Les cas les plus fréquents sont les violences sexuelles, les violences physiques, les violences psychologiques et émotionnelles, ou encore les violences économiques. Ces violences peuvent ainsi toucher aussi bien des jeunes filles et jeunes femmes, que des garçons, des hommes ou encore des personnes âgées. Cependant, dans la réalité, les victimes sont majoritairement de sexe féminin. Actuellement, 30% des femmes sont victimes d'au moins une violence domestique. Selon le document de projet de campagne de sensibilisation pour la promotion du genre et de la lutte contre les VBG, parmi cette proportion, «26% subissent des violences physiques, 24% des violences psychologiques et affectives, 39% sont abandonnées par leur conjoint, et 11% sont victimes de violences sexuelles».

## UNE LUTTE AU QUOTIDIEN

Négliger les VBG équivaldrait alors à mettre sur la touche une grande partie de la population, active ou pas. Les femmes victimes de ces violences ont besoin de soutien et d'accompagnement. Continuer à fermer les yeux devant toute forme de discrimination, entraverait grandement les efforts de développement du pays. En ce sens que de nombreuses victimes, notamment les femmes, continueraient à vivre dans le silence et dans l'ombre, et ne contribueraient que de façon très limitée au processus de développement. C'est dans le but de lever toutes ces barrières et tous ces tabous autour des VBG que se sont dressés

divers projets et de nombreuses initiatives. Sachant d'ailleurs que l'État a même adhéré à l'objectif d'éradiquer la VBG d'ici 2030. Parmi ces initiatives, l'on peut noter l'actuelle campagne «Rasoaza» financée par l'Union Européenne, et qui est mise en œuvre par le Centre Européen d'Appui Electoral (Eces) avec le concours de l'État malgache et plusieurs autres organisations actives dans le domaine de la promotion du genre. Une campagne qui entend continuer à renforcer la prise de conscience par la population de l'étendue et de l'ampleur des violences et inégalités basées sur le genre à Madagascar. Ce, à travers des actions de sensibilisation en milieu scolaire et éducatif, dans la culture

et les arts et à travers les médias et réseaux sociaux. De nombreux défis restent encore à relever en ce qui concerne la promotion du genre et particulièrement de la femme, ainsi que dans la lutte contre les VBG. Toutefois, comme l'a fait remarquer le Premier ministre Christian Ntsay, «la progressivité dans cette lutte est inéluctable même si ce n'est pas sur une courte échéance». L'on constate qu'il y a déjà des étapes de franchies. L'État, principal décideur de l'agenda à mettre en œuvre pour le développement du pays, semble avoir pris conscience du fait que l'avenir d'un pays comme Madagascar repose beaucoup sur le rôle joué par les femmes. P

# « Les violences basées sur le genre sont un phénomène sous-déclaré »

La campagne de sensibilisation pour la promotion du genre et la lutte contre les violences basées sur le genre bat son plein. Kader Irchad Barry, Coordinateur national de la campagne «Rasoaza», mise en œuvre par le Centre européen d'appui électoral nous donne son avis.



Karina Zarafy



**KADER IRCHAD BARRY**

Coordinateur national de la campagne «Rasoaza»

## GLOBALEMENT, COMMENT VOYEZ-VOUS LA SITUATION DE LA VBG À MADAGASCAR ?

L'enquête nationale sur le suivi des indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement (ENSOMD) conduite en 2012 et 2013, indique que les femmes subissent diverses formes de violences, notamment physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. Les données collectées montrent que 30 % des femmes de 13 à 49 ans ont subi au moins une forme de violence durant les 12 derniers mois précédents l'enquête. En outre, il est important de considérer qu'à Madagascar, les VBG sont un phénomène sous-déclaré pour

des raisons liées à la tradition, aux pressions sociales et aux différents stéréotypes basés sur le genre, qui obligent les victimes à garder le silence et qui entraînent l'impunité des auteurs de ces violences. Il convient cependant de noter que Madagascar a fait un important pas en avant avec l'approbation de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG et de son plan d'action 2017-2021, ainsi que de la Stratégie «Genre et élections» pour la période 2015-2020. Malgré ce constat, une grande conscience sur la nécessité de changer est en train de naître, de prendre forme. Notons une multiplicité d'acteurs nationaux et internationaux, étatiques et non étatiques, qui interviennent sur ces problématiques. Je dirais donc globalement qu'il s'agit d'un défi, et que le combat est à ses débuts.

## Y A-T-IL DES RÉGIONS SPÉCIFIQUES OÙ LE TAUX DE VIOLENCES EST PLUS ÉLEVÉ ? ET QUELS SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI FONT PERSISTER CE TYPE DE VIOLENCE À MADAGASCAR ?

Toujours selon l'ENSOMD, les régions où il est constaté le plus grand taux de femmes qui ont subi au moins un type de violence sont le Melaky avec un taux de 52,5%, 43% dans le Vatovavy-Fitovinany, et 42% dans le Menabe. En ce qui concerne la prévalence du mariage des enfants de moins de 18 ans, les régions les plus concernées sont le Melaky avec une prévalence de 63,6%, 59,8% dans l'Atsimo-Atsinanana, et 58,4% dans le Menabe. Il faudrait une étude pour identifier

les facteurs spécifiques sur Madagascar, mais globalement il est possible de regrouper ces facteurs, selon les modèles proposés. À savoir, en facteurs individuels tels que l'âge, les ressources financières, la consommation d'alcool et/ou de drogue, les troubles de la personnalité, l'exposition antérieure à la violence, etc; en facteurs relationnels : conflits conjugaux, inégalités socio-économiques, en facteurs communautaires : tolérance face aux violences, tabous, etc; et en facteurs sociétaux notamment les questions de normes sociales, de normes traditionnelles, etc.

## SUR QUEL AXE DEVRAIT-ON CONCENTRER LES EFFORTS DE LUTTE CONTRE CES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ?

Il faudrait agir au niveau politique et juridique, en accentuant l'adoption de lois dissuasives. Il est important aussi d'agir au niveau communautaire à travers une stratégie de communication pour le changement de comportement concertée entre tous les acteurs. Au niveau technique, il faudrait développer les structures de prises en charge et en formant les personnes chargées de la prise en charge. Du point de vue éducatif, il faut sensibiliser, dès le niveau primaire, le public scolaire pour construire de nouvelles générations sensibles aux questions de violences basées sur le genre et éduquer pour lutter contre ces violences. En outre, il est important de créer un mécanisme de coordination entre les acteurs impliqués dans cette lutte, et de créer un dispositif de suivi évaluation de toutes les stratégies mises en œuvre. P

# VOIR PLUS LOIN



Nous réclamons que l' Autorité Nationale des Mesures Commerciales Correctives (ANMCC) ait un pouvoir de sanction afin de mieux

## **lutter contre les importations sauvages et illégales**

qui inondent le marché malagasy

Nous réclamons de manière urgente le bilan et la poursuite de l'assainissement des zones et entreprises franches dans un cadre entièrement transparent, afin de

## **réduire la concurrence déloyale**

déoulant de l'abus du statut de ZEF par certaines entreprises.



**ALLIANCE**  
POUR L'INDUSTRIALISATION DURABLE



## Lutte contre le changement climatique Nécessité d'une réelle coordination des actions

Toutes les régions de Madagascar sont actuellement touchées par les effets du changement climatique. Certes, les degrés d'importance des impacts ainsi que la perception des risques varient d'une région à l'autre. Il n'en demeure pas moins que la mise en œuvre d'une politique de lutte et d'adaptation adéquate s'avère plus qu'urgente.



Karina Zarazafy



Ando Baliaka

**R**amahavotse Andriamananavo est l'ancien maire de la commune d'Imongy, dans le district de Tsihombe. «*S'il ne pleut pas suffisamment, dans les prochains jours, je crains que les récoltes soient mauvaises. On va bientôt entrer dans la saison sèche*»<sup>1</sup>, nous a-t-il confié au début du mois de juin. Habituellement rythmée par l'alternance bien cadencée entre saison sèche et saison de pluie, l'extrême partie sud de la région d'Androy subit de grands bouleversements depuis une décennie. «*Il ne*

*pleut plus suffisamment mais les phénomènes les plus inquiétants sont le froid et la violence des bourrasques*»<sup>1</sup>, s'inquiète-t-il.

### CONTEXTE CLIMATIQUE

À Imongy, les paysans commencent à planter le manioc début juin afin de profiter de la pluie. Ce produit est une base de subsistance des habitants. «*Les récoltes risquent d'être très mauvaises. D'autant plus que le changement climatique a affecté les troupeaux qui avaient de vastes pâturages*»<sup>2</sup>, expose l'ancien édile d'Imongy. À Madagascar, les impacts du changement climatique,

aussi bien sur l'environnement que sur le quotidien des populations, ne sont plus à démontrer. On assiste à des bouleversements dans le quotidien des gens, notamment de ceux qui dépendent directement de l'environnement, tels les pêcheurs, les agriculteurs, les éleveurs, etc. Les méthodes traditionnelles de production, de pêche, de culture ou d'élevage ne sont plus adaptées au contexte climatique et environnemental actuel. «*Paradoxalement, Madagascar et l'Afrique sont parmi les premières victimes du réchauffement climatique causé principalement par les industries polluantes*

en Occident. C'est une véritable injustice climatique qui s'installe»<sup>2</sup>, déplore Katuscia Joëlle Solofomialitina, étudiante en Hygiène sécurité environnement (HSE) à l'Institut international des sciences sociales (IISS) et apprenante au sein du programme de la FES, Training Young leaders to fight climate change (YLFCC).

### ENSABLEMENT ET SÈCHERESSE

Les conséquences de ce changement global risquent de s'aggraver et de s'étendre dans toute l'île à mesure que les années passent. À l'Est, le niveau de risque perçu, généralement jaugé par rapport aux impacts sociaux et économiques du changement climatique, est élevé. Ce, dans toutes les régions et à travers tous les secteurs. Dans le Sud, les risques les plus préoccupants sont liés aux pertes de rendements agricoles et de ressources en eau. D'autres risques plus spécifiques tels que l'ensablement, les sécheresses à longue durée, la salinisation ou l'érosion des terres, sont constatés suivant les régions. Dans le Sud-est, les populations subissent les conséquences des fortes pluies, des longues sécheresses avec des déficits en eau importants, des fortes crues, et des cyclones.

### RISQUE

Les risques climatiques ont été dressés lors de divers ateliers interrégionaux de concertation qui ont été organisés entre les mois de février et avril derniers à Toamasina, Toliara, Fianarantsoa, Antsirabe et Antsiranana, à l'initiative du ministère de l'Environnement et du développement durable (Medd) à travers le Bureau national de coordination des changements climatiques (BNCCC) et de la Coopération allemande (GIZ), à travers le Projet de renforcement des conditions et capacités d'adaptation durable au changement climatique (PRCCC). Les différents acteurs ayant participé à ces ateliers interrégionaux de concertation, ont témoigné de la nécessité d'agir en urgence pour faire face à ces risques climatiques et en atténuer les effets sur le quotidien des malgaches. Ces risques touchent principalement le secteur agriculture qui concentre près de 80% de la population active, mais également d'autres secteurs tels que la santé, l'eau, l'aménagement du territoire et le foncier, ainsi que tous les domaines d'activité liés à la vie rurale. L'ensemble des secteurs est affecté, note d'ailleurs le compte-rendu des ateliers de concertation.

### CAPITALISATION DES ACQUIS

En 2011, Madagascar a adopté une Politique nationale de lutte contre le changement climatique (PNLCC) qui a été traduite en

un Plan d'action national de lutte contre le changement climatique (PANLCCC) et qui a permis d'avancer vers la mise en place d'un Plan national d'adaptation (PNA). Toutefois, pour que cette politique nationale et son plan d'action soient efficaces, il est primordial qu'ils concordent aux réalités et aux spécificités de chaque région. «Il faut chercher des moyens efficaces pour atténuer le changement climatique à travers la participation citoyenne: les reboisements, l'adoption de gestes écoresponsables, et par le biais de la responsabilisation des acteurs du secteur privé à travers les politiques

“  
De nombreux défis restent à relever avant de pouvoir lutter efficacement contre le changement climatique

environnementales des entreprises»<sup>2</sup>, souligne Katuscia Joëlle Solofomialitina. Pour contourner les difficultés qui se posent, les acteurs doivent agir selon les moyens à leur disposition. C'est ainsi qu'on peut voir l'application progressive de nouvelles techniques agricoles adaptées aux réalités climatiques.

### STRATÉGIE D'ADAPTATION

À l'exemple de ce qui se fait dans l'Alaotra-Mangoro, où le Centre national de la recherche appliquée au développement rural (Fofifa) initie les agriculteurs à la production de nouvelles variétés de riz qui s'adaptent à une saison des pluies plus courte et les sensibilise à l'application des techniques de repiquage en ligne qui permettent d'avoir une plus grande productivité. La Haute-Matsiatra a privilégié le développement de filières alternatives à l'exemple du bambou et des plantes mellifères. Sur le plateau d'Ihorombe, un projet de mise en place de zones de pâturage améliorées a été mis en œuvre, un projet d'agriculture durable, par approche paysage, a été initié dans l'Analanjirofo... Si la stratégie d'adaptation porte ses fruits et est menée, Katuscia Joëlle Solofomialitina estime que «le changement

climatique peut être une opportunité, surtout pour les paysans»<sup>2</sup>. Bon nombre de ces projets sont actuellement en cours, malgré le fait que le pays n'ait pas encore des orientations claires quant à la coordination de toutes les actions.

### COORDINATION

Il apparaît que ce ne sont pas les initiatives en faveur du climat qui manquent à Madagascar, mais l'absence de plan d'actions bien défini tend à en éparpiller les résultats. De plus, les différents acteurs impliqués dans ce processus soulignent le fait que les populations, premières concernées par la lutte, affichent souvent certaines réticences. Des réticences liées, la plupart du temps, aux questions d'aménagement du territoire et de foncier. «Des descentes et des discussions avec la population sont essentielles dans une stratégie d'adaptation au changement climatique. L'État joue aussi un rôle»<sup>2</sup>, trace l'étudiante en HSE. Le manque de coordination rigoureuse dans le cadre des programmes existants, rend encore plus difficile l'imprégnation et l'appropriation de la lutte pour l'adaptation aux changements et pour l'atténuation des impacts du changement climatique.

### RÉFÉRENTIELS ET DOCUMENTS

De nombreux défis restent à relever avant de pouvoir lutter efficacement contre le changement climatique: un besoin de dissémination des différents référentiels ou documents cadres tels que le Schéma d'Aménagement Communal (Sac), le Programme Régional de Développement (PRD), le Schéma Communal d'Aménagement du Territoire (Scat), le Plan d'Urbanisme Directeur (Pudi), etc. Il est aussi nécessaire de multiplier les efforts en termes de sensibilisation et de mobilisation face aux risques climatiques, ainsi que l'intégration de la dimension changement climatique à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Actuellement cinq secteurs l'ont déjà intégré, à savoir la santé, l'eau, l'agriculture et l'élevage, l'éducation et l'aménagement du territoire. L'on attend donc la disponibilité prochaine des documents de PANLCCC et de PNA qui devraient servir de base pour la coordination de toutes les actions de lutte contre le changement climatique à Madagascar. En attendant que les actions soient coordonnées, sur terrain l'inquiétude monte. «Les épisodes de famine vont probablement devenir chroniques, si l'on ne fait rien»<sup>1</sup>, conclut placidement Ramahavotse Andriamanavo. P

<sup>1</sup> Propos recueillis par Raoto Andriamanambe

<sup>2</sup> Propos recueillis par Mitsinjo Alisoatiana



# Biodiversité malgache

## Cinq ans avant la fatalité !

C'est le remue-ménage dans le rang des scientifiques face à la perte de la richesse naturelle malgache. Madagascar risque de perdre sa réputation de hotspot de la biodiversité si des mesures drastiques ne sont pas mises en place pour en assurer la préservation.



Yann Lomelle

**M**adagascar n'est pas qu'une biodiversité. C'est une « mégadiversité ». La Grande île fait partie des pays qui possèdent un taux d'endémisme élevé aussi bien sur les espèces animales que végétales. Elle possède environ 15 000 espèces de plantes dont 83% sont endémiques. 61% des oiseaux, 92% des reptiles, 99% des amphibiens et 100% des lémuriers ne se retrouvent nulle part dans le Monde qu'à Madagascar. Cependant, ce patrimoine mondial est en grand danger, si rien n'est fait dans les années à venir. Cinq ans pour agir, cinq mesures à adopter.

### CINQ ANS POUR AGIR

«La destruction de la biodiversité malgache profite à peu de personnes. Seuls ceux qui font du trafic de bois de rose, exploitent les mines de manière illicite dans les aires protégées ou ceux qui font du commerce interdit d'espèces telles que nos tortues en tirent profit. Cependant, les coûts sont généralisés et touchent négativement tous les Malgaches», se désole Dr Herizo Andrianandrasana, le premier Malgache à avoir décroché un PhD dans la prestigieuse université d'Oxford. C'est sur ce constat qu'un groupe de scientifiques de Madagascar, du Royaume-Uni, d'Australie, des États-Unis et de Finlande s'est formé afin de tirer la sonnette d'alarme et prévenir cette fatalité. Il estime qu'il est possible d'allier développement économique et préservation de la biodiversité. Afin de prévenir de la situation et d'informer le numéro Un de l'État malgache de la situation critique, le groupe a publié un document recommandant les actions prioritaires que le gouvernement doit entreprendre pour enrayer le déclin précipité de la biodiversité malgache et pour aider à mettre Madagascar sur la trajectoire d'une croissance durable. Ce groupe d'experts soutient que les aires protégées de Madagascar, qui figurent parmi les plus importantes du monde pour leur biodiversité, ont terriblement souffert des activités illégales d'exploitation minière, de l'exploitation forestière et des collectes d'espèces menacées destinées au commerce des animaux de compagnie. Il va sans dire que l'insécurité qui accompagne cette exploitation illégale est néfaste pour

l'homme et pour la nature.

### CINQ AXES D'ACTION

Les scientifiques sont formels, le mandat du président Andry Rajoelina est un tournant décisif pour la Grande île afin de redresser la barre car, après, il serait trop tard. Le message est quelque peu alarmant, mais ce n'est pas encore une fatalité. Pour ces cinq années à venir, le groupe de scientifiques suggère cinq pistes à suivre au gouvernement afin de sauver l'endémicité de notre biodiversité. La première solution consiste à investir dans les



**La restauration des couvertures forestières et le reboisement sont des enjeux majeurs pour résoudre la crise croissante du bois de chauffe dans le pays**

aires protégées. Sur ce plan, les scientifiques ont déjà mâché le travail au gouvernement suite à la sortie d'un ouvrage qui s'intitule: «Les aires protégées de Madagascar, leur histoire, description et biote». Édité par l'éminent biologiste Steve Goodman, Marie Jeanne Raheerilalao, enseignant-chercheur à l'Université d'Antananarivo, membre fondateur de l'Association Vahatra, et Sébastien Wohlhauseur, avec le concours de l'Association de scientifique Vahatra, ce livre bilingue (anglais et français) est composé de trois tomes et fait plus de 1 700 pages. 7 kg d'informations exhaustives sur les aires protégées de Madagascar, leur particularité, la spécificité de leurs faune et flore, les dangers qu'elles encourent et leur

évolution aux fils des années. Le document est nécessaire pour assurer la protection et la conservation de ces aires protégées d'une manière durable et efficace, car il permettrait de mettre en place des stratégies de conservation selon la particularité socioculturelle de chaque région. Le dernier document de référence pour Madagascar, en matière d'aires protégées, date de 1989 (*Madagascar : Revue de la conservation et des aires protégées*).

### COGESTION

Pour ces scientifiques réunis en consortium, «la conservation doit bénéficier et non nuire aux communautés locales». Ils proposent donc le renforcement du droit des populations locales sur les ressources naturelles. L'adoption du Code des aires protégées est un pas dans ce sens. Il donne la possibilité d'une cogestion des zones protégées avec la population riveraine. Il est aussi important de garantir le développement de nouvelles infrastructures afin de limiter les impacts sur la biodiversité. Ainsi, comme le prévoient les traités internationaux, toute construction d'envergure devrait avoir une étude environnementale au préalable. La lutte contre la criminalité environnementale est un thème très important pour la Grande île. La restauration des couvertures forestières et le reboisement sont des enjeux majeurs pour résoudre la crise croissante du bois de chauffe dans le pays. En sollicitant les autorités du pays, en intégrant la population locale dans leur démarche de conservation, les scientifiques nous rappellent que la sauvegarde de notre biodiversité unique est un travail d'équipe qui nécessite la prise de responsabilité de tous et de chacun. «Les États-Unis ont la Statue de la Liberté, la France a la tour Eiffel... Pour nous à Madagascar, c'est notre biodiversité (le produit de millions d'années d'évolution), qui constitue le patrimoine unique pour lequel nous sommes connus dans le monde entier. Nous ne pouvons pas laisser disparaître ces merveilles naturelles. Nous devons agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard», conclut, comme un cri de détresse, Pr Jonah Ratsimbazafy, de l'Université d'Antananarivo. P

## Panem et circenses : cela suffit-il ?

**M**adagascar, juillet 2019 : après la présidentielle, le nouveau

gouvernement travaille sans rencontrer de difficultés majeures pour la réalisation des premiers chantiers de son plan de travail en vue de l'émergence du pays. Les élections législatives ont connu peu d'irrégularités et ont accouché d'un résultat net. Après presque six mois d'absence, donc sans représentation des citoyens, l'Assemblée nationale recommence son travail. L'opposition semble assumer son rôle de participer de manière constructive au processus politique. La visite de très haut niveau venant du Rwanda salue la capitale et, grâce au Barea, une longue vague d'euphorie nationale envahit le pays. Cet engouement ne sera peut-être égalé que par la visite du pape, en septembre. On peut avoir l'impression qu'à Madagascar tous les feux sont au vert ou orange. C'est un réflexe politique tout à fait normal que de vouloir profiter de la dynamique positive entraînée par la visite officielle d'un homme d'État dont la qualité de visionnaire est reconnue partout en Afrique, ou par la bonne performance sportive d'une équipe nationale lors d'une compétition continentale. Angela Merkel a fait la même chose ainsi qu'Emmanuel Macron. Nous nous souvenons sûrement des photos de la chancelière allemande dans le vestiaire de l'équipe nationale allemande après que celle-ci avait remporté la Coupe du monde de football, en 2014, à Rio de Janeiro. Aujourd'hui, de nombreux gouvernements ont ainsi quasiment perfectionné le contrôle proactif de l'humeur des citoyens : panem et circenses – les règles du marketing politique sont les mêmes depuis 2000 ans.

Peut-être que le succès des autres nous semble impressionnant et presque contagieux. Pourtant, il fait paraître nos propres réalisations comme étant modestes. Les meilleurs spectacles peuvent nous distraire, mais seulement durant un temps très court, et ils



ne peuvent pas faire oublier ce qui nous attend encore en termes de chantiers concrets : qu'il s'agisse de la faible productivité, de la dépendance économique, d'une stabilité monétaire fragile, du faible niveau d'innovation, de la disparition de la classe moyenne, d'une pauvreté endémique, des déficits sectoriels dans le secteur de l'éducation ou de l'absence

d'une ligue nationale pour le football professionnel. La liste peut être encore rallongée à volonté. Nous célébrons la fabuleuse performance des Barea, mais Madagascar ne produit toujours pas ses propres crayons. Beaucoup de citoyens se laissent malheureusement encore beaucoup influencer par le théâtre politique.

J'ai une longue relation avec Madagascar et ses habitants et je ne me vois pas comme le vazaha classique qui est juste de passage. J'ai été également témoin de près de la façon dont d'autres États africains abordent les problèmes structurels. Le Rwanda et l'Éthiopie ont établi une vision pour une période de 25 à 30 ans sur laquelle se base leur plan de développement national. C'est sûrement un modèle à imiter, et ne pas se contenter d'un processus de planification n'allant pas au-delà d'un mandat, et qui pourrait encore être remise en question à l'occasion d'un changement de régime. Dans beaucoup d'États francophones, on discute beaucoup de la composition des comités de pilotage et moins du progrès politique concret. Nous devrions tous travailler contre cela.

Le développement réel a besoin de calme et de stabilité, et je souhaiterais que Madagascar les retrouve durant les deux années à venir. Mais, au même moment, l'activité politique ne peut s'écarter des nouvelles dynamiques pour ne pas devenir statique. Le dialogue avec les membres de l'opposition et avec ceux qui ne sont pas forcément du même avis que les gouvernants, reste important afin que le chaudron de l'activité politique demeure à une température raisonnable pour permettre des progrès réels et substantiels à Madagascar. **P**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Constantin GRUND

**DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT**  
Jean Aimé RAVELOSON

**COMITÉ DE LECTURE**  
Dominique RAKOTOMALALA  
Hanta ANDRIANASY  
Jean Aimé RAVELOSON  
Constantin GRUND

**DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR**  
Tantelarihimiza RAKOTOMALALA

**DIRECTEUR DE CRÉATION**  
Toky RAJAONA

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Andriamanambe RAOTO

**MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE**  
Andry RABENANDRASANA  
Ericka RAKOTONIAINA

**ATTACHÉ DE PRODUCTION**  
Mampionona RASOLOARINONY

**ÉQUIPE PERMANENTE**  
Alain ILONIAINA  
Hilda HASINJO  
Julie RAHARISOA  
Karina ZARAZAFY  
Van-Lee BEHAJA

**CONTRIBUTEURS**  
Mitsinjo Alisoatiana  
Yann Lomelle

**PHOTOS/ILLUSTRATIONS**  
Ando BALIAKA  
Andriatsihoarana RAOTO  
Arisamy RANDRIAMARO  
Ilonianina ALAIN  
Mamy RANDRIANASOLO  
Tefy KHAITA  
Toky RAJAONA

redaction@politikā.mg

Politikā est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikā est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.  
Politikā décline toute responsabilité pour les documents remis.

# VOIR PLUS LOIN



## Nous réclamons un consensus national

autour de la nécessité de l'industrialisation et que toutes les forces politiques de la nation affirment qu'il ne peut avoir de développement sans industrialisation. Cette priorité devrait être exposée dans la Politique Générale de l'Etat.

## Pour la mise en œuvre d'une véritable industrialisation,

nous réclamons un Ministère d'Etat en charge à la fois de l'industrie, du secteur privé, du commerce et de l'artisanat doté des moyens adéquats.



**ALLIANCE**  **NCE**  
POUR L'INDUSTRIALISATION DURABLE

**politikā**

vivons la politique. différemment.